Pro Helvetia 2000–2003

Requête au Département fédéral de l'intérieur

Objectifs et besoins financiers de la Fondation pour la période 2000–2003

Fondation suisse pour la culture,
Hirschengraben 22, 8024 Zurich,
Téléphone 01 267 71 71, Fax 01 267 71 06,
Mail phmail@pro-helvetia.ch, Internet www.pro-helvetia.ch

7060 1999-4855

Pro Helvetia aujourd'hui

En 1999, soixante années auront passé depuis la naissance de la Fondation Pro Helvetia. Créée en 1939, en un temps où notre pays travaillait à sa «défense spirituelle», l'institution – dans les limites du cadre légal préalablement fixé – s'est constamment adaptée aux changements du monde extérieur et à des exigences nouvelles. Durant ces dernières décennies, elle n'a cessé de prendre en charge des tâches supplémentaires dans le domaine de l'encouragement à la culture. Quelle est aujourd'hui la situation de Pro Helvetia?

Tâches légales de la Fondation

La loi fédérale assigne une quadruple tâche à Pro Helvetia:

1. Défendre la culture, en portant une attention particulière à la culture populaire;
2. Encourager la création culturelle;
3. Renforcer les échanges entre régions linguistiques et communautés culturelles;
4. Entretenir les relations culturelles avec l'étranger.

Compétences fondamentales

Les compétences fondamentales de Pro Helvetia se résument dans les trois points suivants:

1. La Fondation examine professionnellement des projets issus des divers domaines de la culture; elle les accompagne de ses conseils, joue les intermédiaires et les soutient financièrement. Elle permet ainsi à des œuvres et à des représentants de la culture suisse de faire entendre leur voix, et contribue à dynamiser le développement de la création culturelle.
2. Grâce à ses publications, elle fournit renseignements et documents sur la création culturelle en Suisse, reflétant toutes les facettes et tous les domaines de cette création. Elle joue le rôle d'un centre d'information culturelle, à l'intérieur du pays comme à l'étranger. C'est ainsi qu'elle assure une présence et une participation aux échanges culturels internationaux.
3. Elle engage et réalise ses propres projets. D'une part afin de combler certaines lacunes, d'autre part afin de donner de fortes impulsions à la vie culturelle en Suisse comme à son rayonnement à l'étranger.

Du fait de ces compétences fondamentales, Pro Helvetia déploie une large activité qui profite à toutes les régions du pays ainsi qu'aux différents domaines de la culture, et qui favorise la compréhension réciproque à l'intérieur des frontières comme avec l'étranger, au bénéfice des créateurs et de toutes les personnes concernées par la culture.

C'est ainsi que Pro Helvetia apparaît comme un véritable centre de réflexion et d'action de la culture suisse. D'innombrables personnes, projets, institutions et communautés de la vie culturelle et politique ont recours à ses services.

Critères pour l'encouragement à la culture

Pour encourager la culture, Pro Helvetia se fonde sur des critères de qualité, de professionnalisme et d'innovation. Elle tient compte aussi de la pertinence sociale des projets, et de leur inscription dans la durée. Dans la «Charte concernant la Fondation et ses objectifs», on trouve une présentation différenciée des principes fondamentaux dont s'inspire l'activité de la Fondation.

Comment la Fondation travaille

Organisation à but non lucratif, la Fondation est dirigée par un organisme de milice, formé des 35 membres du Conseil de Fondation, qui, répartis en groupes de travail, examinent les requêtes et évaluent les initiatives internes. Le centre du travail de Pro Helvetia, aujourd'hui comme hier, consiste à étudier les requêtes formulées par les créateurs, autrement dit à offrir aux artistes un soutien direct.

Au Conseil de Fondation, toutes les langues nationales sont représentées, ainsi que le plus grand nombre possible de domaines culturels et de compétences spécialisées dans les questions culturelles. Dans le secteur opérationnel, sept divisions comprenant 41,5 postes budgétaires occupent actuellement plus de 70 personnes. En outre, pour certains projets circonscrits et certaines tâches spécialisées, d'autres collaborateurs et collaboratrices travaillent à titre temporaire. Le siège central de Pro Helvetia se trouve à Zurich, au Hirschengraben, mais la Fondation possède aussi une Antenne romande à Genève, et différentes antennes à l'étranger (voir ci-dessous). Pro Helvetia est une fondation autonome, placée sous la surveillance du Département fédéral de l'intérieur, et, en dernière instance, du Conseil fédéral. Son organe de contrôle est le Contrôle fédéral des finances.

L'autonomie de la Fondation, garante d'une haute qualité artistique

L'«idée» de Pro Helvetia: un Conseil de Fondation aux larges assises, composé de personnalités compétentes et professionnelles, et réparti, pour la partie opérationnelle, en groupes de travail spécialisés. En mettant cette idée en œuvre, la Fondation a fait ses preuves comme entreprise prestataire de services dans le domaine de la création culturelle. Grâce à son autonomie et grâce aux compétences qu'elle rassemble, elle garantit aux projets qu'elle soutient une haute qualité artistique, sans compter l'indépendance politique et le renforcement des relations entre régions. Actuellement, les Etats, dans la mesure où ils organisent la culture, tendent à ne plus se faire conseiller par des spécialistes, mais à intervenir directement dans la vie culturelle par l'intermédiaire de fonctionnaires de la culture. Sur ce point, le modèle de Pro Helvetia, au service d'une culture librement développée, montre clairement sa supériorité.

En même temps, il faut bien avouer que le fait de suivre largement, pour prendre les décisions, un processus démocratique, comporte un prix: sur des dossiers de requête souvent volumineux (manuscrits destinés à des publications, projets pour des expositions, etc.), qui doivent passer par les mains de plusieurs experts, on ne peut guère prendre des décisions du jour au lendemain.

Cependant, aujourd'hui déjà, la Fondation conçoit son activité comme l'exécution d'un contrat de prestations fondé sur les principes d'une organisation moderne à but non lucratif, et qui obéit aux critères

d'efficacité, de rentabilité et d'économie qui prévalent dans l'administration publique.

Pour situer la Fondation dans le contexte général d'une politique suisse d'encouragement à la culture

Le domaine d'activité de Pro Helvetia est délimité d'une manière relativement claire, aussi bien par le cadre légal qu'en fonction de son activité antérieure. La Fondation joue un rôle subsidiaire, et veille prioritairement à encourager une culture qui prenne en compte la Suisse dans son ensemble. Depuis des années, Pro Helvetia collabore avec l'Office fédéral de la culture (OFC) et la section Culture du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE); elle est membre fondateur de la «Coco» (Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger). En mai 1998, des discussions ont été engagées avec l'OFC dans la perspective d'une nouvelle répartition des tâches. Des clarifications sont nécessaires dans le domaine du cinéma, des arts plastiques, de la formation des adultes, des expositions internationales de livres et de l'information culturelle.

Au moment de la rédaction de ce rapport, plusieurs groupes de travail où l'OFC et Pro Helvetia sont représentés s'occupent de ces questions, dans chacun des domaines concernés. De nouvelles répartitions des tâches, qui pourraient éventuellement survenir, ne pourront le faire qu'après une claire attribution des responsabilités. Le but est que chacun des partenaires, dans son domaine d'activité principal, puisse encourager la culture de façon plus efficiente et plus efficace, et que les lacunes soient comblées. Pro Helvetia s'efforce, en étroite collaboration avec les organisations partenaires sur un plan fédéral, de mettre en œuvre des solutions qui permettent un engagement encore mieux ciblé des ressources humaines et financières dans le domaine de la culture. A ce titre, elle est également prête à participer à une nouvelle attribution des tâches au lieu le plus approprié.

Collaboration avec d'autres institutions culturelles

Selon les bases légales qui la constituent, la Fondation doit accomplir ses tâches «en collaboration avec les institutions et associations culturelles existantes», et coordonner leurs activités. C'est ce qu'elle fait à titre d'invitée, avec une voix consultative dans les conférences des responsables cantonaux et municipaux de la culture; elle le fait également comme membre de la Communauté de travail des associations culturelles suisses, en collaboration avec le Groupe des cinq: Association suisse des compositeurs, Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses (SPSAS), Association suisse des réalisatrices et réalisateurs, Société suisse des écrivains, Groupe d'Olten, et grâce à des contacts et des collaborations ponctuels avec de nombreuses autres institutions de la scène culturelle publique et privée. Avec «culturelinks.ch», Pro Helvetia se prépare à renforcer sur Internet les échanges d'informations, la coordination et la coopération.

L'entente et les échanges à l'intérieur du pays

Longtemps avant l'art. 116 de la Constitution fédérale, qui date de 1996, et qui donne à la Confédération et aux cantons la tâche d'encourager l'entente et les échanges entre les communautés linguistiques, Pro Helvetia a considéré que cette tâche concernait, par delà leurs spécialisations, toutes ses divisions et tous ses services. En soutenant systématiquement le travail de traduction, en attribuant des commandes de composition qui impliquent des coopérations débor-

dant les frontières linguistiques, en proposant des expositions itinérantes, des congrès, des séminaires, des présentations de films, en soutenant des publications et des projets d'animation culturelle et d'autres occasions de rencontres, Pro Helvetia a jeté et étayé de façon conséquente des ponts entre les régions linguistiques. Toutes ces mesures ont eu des effets durables, et marqué les sensibilités.

C'est ainsi que la Fondation a désormais acquis un certain savoir-faire dans ce domaine et qu'elle est prête à se charger de tâches complémentaires, si les moyens nécessaires sont mis à sa disposition. Elle aura pour cela recours aux instruments suivants:

- échange de projets culturels entre régions linguistiques,
- attribution d'aide à des œuvres et attribution de commandes dans le but de promouvoir des coopérations entre acteurs (p. ex. des compositeurs de telle région du pays et des instrumentistes d'une autre),
- transmission d'informations et contacts entre institutions culturelles et acteurs culturels des différentes régions du pays.

Dans ce contexte il est important de ne pas limiter son attention aux quatre langues nationales. Dans la Suisse moderne, plurilingue, la cohésion nationale dépend aussi de la manière dont seront intégrés les représentants de langues et de cultures non suisses. Intégrer d'autres groupes ethniques dans la vie de notre pays: c'est une tâche et un défi que Pro Helvetia considère comme particulièrement importants.

Selon la loi fédérale, Pro Helvetia doit encourager l'échange entre les différentes régions linguistiques et les différentes «aires culturelles». Les diverses régions, à l'intérieur même d'une aire linguistique donnée, peuvent aussi être considérées comme des aires culturelles. Outre les échanges interrégionaux, cultiver les contacts et travailler à la médiation intrarégionale prend une importance particulière aujourd'hui, dès lors qu'il s'agit de surmonter les oppositions à l'intérieur même des régions linguistiques.

En relation avec la future loi sur la compréhension confédérale, Pro Helvetia a soumis à l'OFC un rapport détaillé du travail qu'elle a jusqu'alors accompli dans le domaine de la compréhension mutuelle. La Fondation est bien préparée à mettre en œuvre les mesures visant à renforcer la cohésion nationale, telles quelles sont proposées par ses différents groupes de travail, dans la deuxième partie de ce rapport.

Travail à l'étranger

1. Coopération avec d'autres services fédéraux

Pour le travail culturel à l'étranger, Pro Helvetia a mis au point en 1997 un document de travail en 33 points, où se trouvent résumés les principes, les buts, les critères et les procédures.

En 1998, en collaboration avec l'OFC et la section Culture du DFAE («Tripartite»), Pro Helvetia a exposé et souligné, dans un document explicatif à l'intention du Conseil fédéral, l'importance de la culture pour les échanges internationaux et le dialogue interculturel. Le travail à l'étranger est effectué en collaboration et en coordination avec les services compétents du DFAE, et, sur place, avec les représentations diplomatiques et consulaires suisses.

Le réseau actuel des représentations de Pro Helvetia à l'étranger se présente comme suit: centres culturels à Paris et Milan, antennes au Caire et au Cap et – sur mandat de la DDC/DCE (Direction du développement et de la coopération/Division de la coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI) jusqu'à fin 1999 – à Cracovie, Prague, Bratislava et Budapest. Pour les années 1999–2001, le DFAE (DDC/DCE) a l'intention de confier à Pro Helvetia un nouveau mandat pour le travail culturel dans la CEI et en Europe du sud-est (Ukraine, Roumanie, Bulgarie, Albanie, Macédoine).

2. Flexibilité

Le travail de Pro Helvetia, en ce qui concerne l'étranger, s'est profondément transformé ces dernières années. Les nouveautés sont d'une double nature:

- sur le plan géographique: on se concentre moins exclusivement sur les voisins immédiats de la Suisse,
- sur le plan du contenu et de la forme: on tend à créer des projets dialogiques plutôt qu'à simplement présenter des objets.

Pro Helvetia estime nécessaire de développer son activité à l'étranger; elle est bien préparée pour cela. Dans ce type de travail culturel, elle poursuit des buts déterminés en collaboration avec la section Culture du DFAE et avec l'OFC. Premièrement, il faut donner la possibilité aux acteurs culturels de montrer la créativité, l'originalité et la diversité culturelle de notre pays, et de se mesurer à la vie culturelle internationale. Secondement, il faut encourager le dialogue interculturel, dans l'intention de renforcer la compréhension mutuelle.

Un principe important pour Pro Helvetia, à l'étranger, c'est la flexibilité. L'argent de la culture doit être dépensé le moins possible pour des infrastructures fixes et coûteuses, afin que le plus de moyens possible soient préservés pour des projets concrets. Dans la présente requête, on a donc renoncé à élaborer des propositions pour de nouvelles représentations sur place. Il faut en priorité poursuivre l'activité des représentations à l'étranger déjà existantes. A cela s'ajoute que les antennes financées jusqu'à fin 1999 en Europe centrale et en Europe de l'Est par l'intermédiaire d'un mandat de la DCE devront être ensuite reprises en charge par Pro Helvetia. On développera davantage les postes de professeurs invités, qui sont appropriés pour assurer une présence durable, concrète et efficace à l'étranger, et pour la poursuite du dialogue culturel (cf. 6.2.4, Echanges universitaires).

La subsidiarité comme principe

Pro Helvetia travaille de façon subsidiaire. Elle tient compte des compétences des communes, des régions et des cantons et se concentre sur les projets culturels de dimension suprarégionale et intercantonale. Elle prend aussi ses propres initiatives, là où les associations chargées du soutien à la culture dans les communes et les cantons ne peuvent pas agir (p. ex. lorsque l'ensemble de la Suisse est concerné, ou pour les activités à l'étranger).

La subsidiarité, au-delà des entités politiques (communes, cantons, Confédération), est un principe efficace, et détermine également la collaboration avec des institutions privées.

Initiatives propres à la Fondation

Dans le message de 1938, ainsi que dans la loi fédérale de 1965, Pro Helvetia est conçue comme un instrument dont l'action doit renforcer l'identité suisse et encourager les échanges à l'intérieur du pays comme avec l'étranger. Ce rôle qu'on lui attribue, Pro Helvetia, depuis qu'elle existe, le joue entre autres grâce aux initiatives qu'elle prend elle-même, en particulier là où ne travaille aucune autre institution, ni publique ni privée.

Pro Helvetia développe ses activités propres sur plusieurs plans:

- Commandes directement passées à des créateurs de haut niveau (commandes d'œuvres ou de compositions).
- Travail d'information spécifique à tel domaine, ou de caractère général, au service de la création artistique des Suisses: ainsi, les publications de la Fondation sur des thèmes touchant la culture suisse, ou la série *Cahiers d'artistes*, qui présente à l'étranger de jeunes artistes de notre pays.
- Projets culturels autonomes, qui dans la plupart des cas sont des projets d'échanges dans tous les domaines artistiques, englobant plusieurs régions linguistiques à l'intérieur de la Suisse, ou impliquant l'étranger.
- Culture*mobile*, initiative de Pro Helvetia, qui propose animation et services aux groupes intéressés.

Avec le temps, la Fondation se développe toujours davantage, pour devenir un centre de compétence actif, qui joue un rôle de conseil et de contact pour les projets culturels, dans l'ensemble de la Suisse. Ce n'est que grâce à cette dynamique propre et cette ouverture active à la coopération que Pro Helvetia parvient à s'affirmer comme une force agissante dans la vie culturelle, et à remplir les tâches qui lui sont assignées.

Aspects financiers

Au cours des années 90, les communes, les cantons et la Confédération ont entrepris divers efforts d'économie, afin de réduire les déficits publics consécutifs à la récession. Ces mesures ont également touché le secteur de la culture. Simultanément, l'aide privée à la culture s'est transformée: de plus en plus, les institutions privées aux moyens financiers puissants ont choisi de soutenir leurs propres programmes plutôt que des projets venus d'ailleurs. Tous ces changements ont accentué la pression qui s'exerce sur Pro Helvetia. En l'espace de sept ans seulement, le nombre de requêtes annuelles à la Fondation a passé de 2000 en 1991 à 3166 en 1997: soit une augmentation de 60 % environ. C'est pourquoi le Conseil de Fondation se voit de plus en plus souvent contraint de refuser des requêtes qualifiées, ce qui a des incidences négatives sur la vie culturelle de l'ensemble du pays.

C'est ainsi par exemple que la grande exposition, très remarquée, *Hodler et Mondrian* (Musée des Beaux-Arts d'Aarau, Argovie, 1998), n'a pu être montrée dans aucun musée étranger, pour des raisons financières. De même, faute de moyens, le festival Basel 1798–1998, de Gruntz, Kutter et Hollmann, n'a pas pu être mis sur pied.

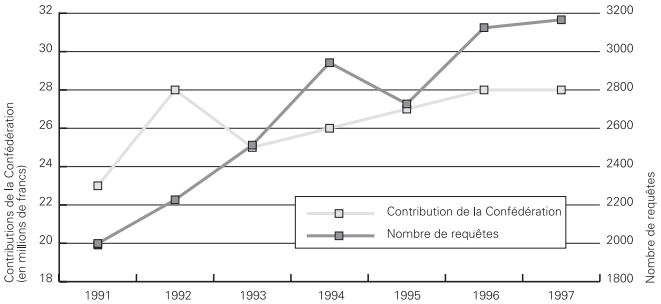

Dans le même laps de temps le Parlement est revenu sur ses décisions de crédits et a réduit les contributions accordées à Pro Helvetia. Au lieu des 130 millions décidés en 1991 pour la période 1992–1995, ce furent finalement 105 millions qui furent mis à disposition de la Fondation. Et au lieu des 118,3 millions pour 1996–1999, ce sont vraisemblablement 116,18 millions au plus qui lui seront versés.

En plus du nombre croissant de requêtes, et malgré la stagnation de ses moyens financiers, la Fondation a dû prendre en charge, ces dernières années, de nouvelles tâches. C'est ainsi qu'elle administre l'argent du crédit pour la culture accordé à l'Europe de l'Est par la Confédération; elle administre également l'Antenne de Genève et le *Centro Culturale Svizzero* à Milan.

Les moyens engagés dans les différents domaines se répartissent comme suit (sur la base du budget 1998):

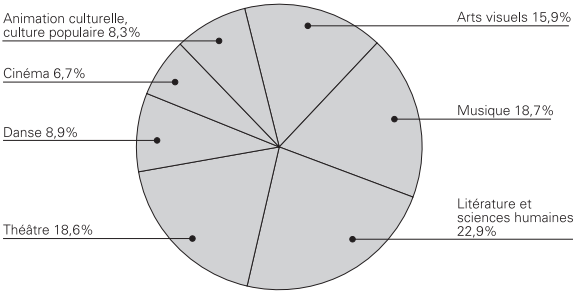

L'accomplissement de la mission légale de Pro Helvetia est toujours plus problématique

En étendant son activité à de vastes domaines, Pro Helvetia remplit une mission fondée sur une base légale. Il est très généralement reconnu qu'avec des moyens relativement modestes, elle accomplit sa tâche de manière satisfaisante. Cependant, le manque de ressources financières met en question de plus en plus sérieusement cette mission légale, en particulier lorsque la Fondation doit répondre négativement à des requêtes qualifiées, ou lorsque des activités suprarégionales ou supra-cantonales ne peuvent être soutenues. Un ajustement des contributions s'impose, afin que Pro Helvetia puisse remplir correctement sa tâche.

Examen des structures de la Fondation

En plusieurs étapes, et en s'aidant parfois de conseils extérieurs, Pro Helvetia a renouvelé ses bases durant ces dernières années («Guide à l'usage des requérants», «Charte concernant la Fondation et ses objectifs», document de travail en 33 points à propos de l'activité de Pro Helvetia à l'étranger, lignes directrices pour le travail d'information, etc.). C'est ainsi qu'elle a pu augmenter le rendement de son activité. En 1997, une révision du règlement a permis de modifier la répartition des compétences pour le traitement des requêtes. Le Secrétariat et les différents groupes de travail du Conseil de Fondation ont reçu des attributions plus larges; les groupes de travail prennent dorénavant de manière autonome des décisions pour des contributions allant jusqu'à 100 000 francs. En y joignant d'autres mesures touchant l'organisation, on a pu réduire les délais et accélérer le traitement des demandes.

En dépit des améliorations auxquelles on a procédé, des critiques s'élèvent parfois contre la lourdeur du système, la trop grande lenteur de la prise de décision, et l'excès de bureaucratie dans la manière de travailler. C'est pourquoi il faut engager un examen de fond des structures de la Fondation.

Il convient de fournir d'importants éclaircissements dans les domaines suivants:

- tâche et place de la Fondation dans une politique d'encouragement à la culture qui concerne la Suisse dans son ensemble,
- collaboration de Pro Helvetia avec d'autres institutions,
- importance numérique et tâches du Conseil de Fondation,
- compétences du comité directeur, des groupes de travail du Conseil de Fondation, de la direction et des différentes divisions du Secrétariat,
- structure de l'organisation sur un plan opérationnel,
- financement de la Fondation,
- surveillance et controlling, management de la qualité.

Dans le courant de l'année 1998 encore, on a engagé l'organisation d'un projet élaboré par un groupe de travail mixte, composé de représentants du Conseil de Fondation, du Secrétariat, des services fédéraux chargés des questions culturelles, et de personnalités extérieures. Les premiers résultats, ainsi qu'une prise de position du Conseil de Fondation, seront proposés d'ici la fin 1999. D'entente avec le Département fédéral de l'Intérieur, on déterminera alors la suite du processus.

Le nom de «Pro Helvetia»

Ces dernières années, le nom même de la Fondation, «Pro Helvetia», a été remis en question. D'un côté, cette désignation existe depuis la création de la Fondation en 1939; elle est bien connue dans notre pays et chez nos proches voisins; en outre, la neutralité du latin convient bien à une Suisse plurilingue. D'un autre côté, des confusions risquent de faire superposer ce label à celui de Pro Patria. En outre, le nom de «Pro Helvetia» n'exprime pas, par lui-même, un rapport direct à la culture, et dans les pays étrangers plus lointains, qui pour la Fondation

prennent une importance croissante, il est bien difficile de travailler sous ce nom. La dénomination Schweizer Kulturstiftung/Fondation suisse pour la culture/Fondazione svizzera per la cultura/Fundaziun svizra per la cultura/Arts Council of Switzerland rend de meilleurs services dans ces pays-là, dès lors qu'on la traduit dans les langues locales. Cela dit, il faut bien réfléchir avant d'opérer un changement de nom; il faut en débattre avec soin, et dans le cadre des réformes envisagées.

Encourager la culture dans un monde en mutation rapide

Nous vivons aujourd'hui une époque marquée d'un côté par l'insécurité sociale, et d'un autre côté par une concentration économique virulente, qui se moque des frontières, tandis que se profile une reprise de la croissance. La rivalité tendue entre les deux grandes idéologies économiques du vingtième siècle s'est comme effondrée. Cet état de choses a déchaîné, dans cette dernière décennie, une activité économique proprement euphorique, qui déborde largement les frontières des Etats nationaux, et qui prend bien peu en considération les conséquences sociales et les structures culturelles ainsi créées.

Les Etats nationaux européens se voient dans une situation qui limite toujours plus nettement leur champ d'action: d'une part ils ne veulent pas entraver le développement économique, et d'autre part celui-ci leur pose des problèmes sociaux presque insolubles. Les considérations économiques, depuis longtemps, ne s'arrêtent plus aux frontières des Etats, mais ceux-ci n'en dépendent pas moins d'elles, aujourd'hui comme hier.

Malgré cela – ou peut-être justement à cause de cela – on comprend toujours mieux que les grands problèmes non résolus, auxquels nous nous voyons confrontés en cette fin de vingtième siècle, ne peuvent être abordés que par un développement profond de la coopération internationale. Dans notre pays également, sous ce rapport, on perçoit une prise de conscience toujours plus nette, après que, durant des décennies – en particulier durant la Seconde Guerre mondiale, et dans les années qui l'ont suivie – nous nous sommes considérés comme un «Sonderfall», un cas à part. L'inquiétude politique et sociale est générale; elle est consécutive au développement d'une économie globale et aux migrations qu'elles entraîne. Les récents événements liés au réexamen du rôle de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale ont encore ajouté à cette inquiétude.

Importance croissante de la culture comme facteur socio-politique

On assiste à la promotion forcée d'un réseau de communication qui nous suggère la possibilité de nous faire livrer en tout temps n'importe quelle information. Une telle promotion, à elle seule, ne garantit pas la compréhension d'un monde toujours plus complexe. Elle n'assure pas que nous saurons réfléchir notre propre point de vue dans sa différence avec celui d'autrui; elle ne garantit pas non plus ce qu'une telle réflexion supposerait: la tolérance, l'attention aux visions du monde et aux mentalités des uns et des autres. Sur toute la face de la terre, les possibilités de communication se développent à toute allure. Voilà qui nous offre de grandes chances, mais qui présente aussi le danger que le médium, y compris dans les relations humaines, remplace le message.

La perception de soi-même et de sa propre insertion dans un cadre social, national et international, mais aussi dans un cadre spirituel; la rencontre, la tolérance et le respect mutuel: autant de processus où la culture, dans ses formes infiniment diverses, a toujours joué un rôle important, pour ne pas dire décisif. Toutes les phases de la modernité se sont conçues comme des périodes de bouleversements inouïs. Mais

aujourd'hui, où les mutations techniques et économiques sont à couper le souffle, la création culturelle et son encouragement prennent une importance toute particulière.

Dans notre pays comme partout, la politique a reconnu de plus en plus clairement, ces derniers temps, le potentiel de la culture, saluée comme une force fondatrice d'identité et créatrice d'image. Au début d'avril 1998, l'Unesco a mis au point à Stockholm un plan d'action pour ses membres à titre de recommandation, dans lequel la politique culturelle occupe une position-clé pour les futures stratégies de développement. Le plan d'action énumère les principaux objectifs suivants:

1. faire de la politique culturelle un des éléments-clés d'une stratégie de développement,
2. encourager la créativité et la participation à la vie culturelle,
3. planifier et réaliser une politique qui renforce les mesures pour la préservation et la revalorisation de l'héritage culturel matériel et immatériel, des biens culturels meubles et immeubles, encourager les industries de la culture,
4. encourager la diversité culturelle et linguistique dans et pour une société de l'information,
5. rendre disponibles davantage de capacités et de moyens financiers pour le développement culturel.

Erosion de la représentation de soi – malaise consécutif à l'isolement

Depuis quelques années la Suisse tente de conjurer une crise, mais le moment où cette crise sera surmontée n'est pas encore en vue. Longtemps le pays a refusé de suivre l'évolution de l'Europe, s'engageant ainsi dans une impasse dont il ne semble pas pouvoir sortir sans y laisser sa fierté et sa confiance en soi. C'est dans cette situation précise que le réexamen – commencé «de l'extérieur» – du rôle de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale vient ajouter encore à l'accablement de la conscience collective du pays.

Dans la discussion politique – outre les grandes questions économiques et sociales – deux catégories de problèmes prennent une importance particulière:

– l'érosion progressive de la compréhension que nous avons de nous-mêmes, collectivement et nationalement,
– le malaise croissant dû à l'isolement de notre pays, quand autour de lui se déroulent des processus d'unification politique et économique.

Les deux problèmes sont solidaires: sans un consensus de base sur la représentation que la nation se fait d'elle-même, surmonter l'isolement n'est guère possible; d'autre part, le fait que les pays européens qui nous entourent progressent dans l'union n'a certes pas créé le processus d'atrophie de notre identité nationale, mais il l'accélère d'une manière non négligeable (antagonismes entre les partisans de l'Union européenne et ses adversaires ou ses sceptiques).

Les grandes maximes de l'Etat sont remises en question

Les bouleversements de la politique et de l'économie mondiales ont contraint notre pays, comme les autres, à s'interroger en profondeur, et à réévaluer les valeurs fondatrices de son identité, celles qu'on éprouvait comme spécifiquement suisses.

Le «Sonderfall Schweiz» n'existe plus depuis bien longtemps. Le pays a perdu son caractère de prétendu modèle, non seulement sur le terrain de l'histoire, mais aussi sur celui de ses conquêtes culturelles (plurilinguisme, système éducatif, démocratie directe, tradition humanitaire). La récession économique mondiale lui a fait perdre sa supériorité, y compris dans les domaines traditionnels de son économie (tourisme, place financière, technologie industrielle). Notre pays s'est trouvé confronté au renversement des perspectives habituelles: de plus en plus, le vrai problème n'est plus ce que l'étranger peut apprendre de nous, mais ce que nous pourrions apprendre de lui.

Les développements survenus à l'extérieur, dont on a déjà parlé, et les voix critiques qui se sont élevées à l'intérieur du pays ont remis en question, sinon mis hors-circuit les grandes maximes de l'Etat, telles qu'elles ont existé jusqu'à nos jours. Il suffira d'évoquer quelques notions-clés: neutralité perpétuelle (fin du conflit Est-Ouest, débats sur la neutralité en Autriche et en Suède); armée (réduction mondiale des dépenses d'armement, initiative pour la suppression de l'armée); démocratie directe (élément retardateur en une époque de mutations internationales rapides; découragement engendré par les menaces de référendums populistes); démocratie de consensus et gouvernement de représentation proportionnelle.

La globalisation dans le domaine économique comme dans celui de la technologie de la communication, les progrès de l'unification à l'intérieur de l'Europe comme les négociations en vue d'y adhérer ou de l'élargir ont aggravé la situation insulaire de notre petit Etat, tant et si bien que dans de larges cercles de la population, notamment la jeune génération, l'inquiétude est née, surtout là où les possibilités de développement et l'égalité des chances, dans l'économie, le commerce, la recherche et la culture apparaissent réduites, parce que notre pays reste à l'écart.

La culture fournit des impulsions au développement social

La culture – mais en particulier les arts – permet d'engager un dialogue aussi bien à l'intérieur du pays que dans les échanges avec l'étranger. Et les impulsions que ce dialogue peut donner au développement social ne sont pas à sous-estimer.

- L'art obéit à un principe dialogique, qui présuppose toujours un jeu de réciprocité entre son propre point de vue et celui d'autrui, un autrui que l'on ne va ni absolutiser, ni figer dans une identité définitive.
- L'art vit de la rencontre et de l'échange, avec le public, avec les cultures étrangères, avec des visions du monde différentes, voire opposées.

Les arts sont une recherche au service de la communauté

- Les arts sont une recherche au service de la communauté. Tout ce qui en est issu n'est pas saisissable du premier coup – il en va de même dans les autres domaines de la recherche.

L'histoire culturelle montre combien de manifestations des cultures anciennes sont restées incompréhensibles jusqu'à aujourd'hui, elle contribue pourtant à nous faire avancer. Les artistes réagissent avec leur sensibilité, ils sont les sismographes du monde, et de l'esprit du temps. Parfois ils nous suggèrent des ébauches de solutions qui nous annoncent l'avenir.

– La culture développe la conscience collective et encourage la compréhension par-delà les régions linguistiques et les groupes sociaux.

Les systèmes de valeurs aujourd'hui dominants sont fortement imprégnés de pensée matérialiste. La rentabilité, le calcul des coûts et des profits, le profit indirect, les courbes de croissance: autant de concepts qu'on applique aujourd'hui à tous les domaines de la vie – jusqu'à la protection de l'environnement ou à l'entreprise culturelle. Dans une telle atmosphère, la culture peut être à la source d'un renouveau de l'esprit, de l'innovation et de la discussion. A ce titre, elle peut jouer un rôle vital pour la société; un rôle que depuis peu on se met à lui reconnaître, et toujours davantage: des entreprises font venir des artistes dans leurs séminaires internes de formation continue, afin de familiariser leurs cadres avec de nouvelles manières de penser. Aujourd'hui, l'art n'est plus une quantité négligeable, destiné à une élite de beaux esprits, comme on l'a longtemps défini.

La culture, facteur économique: un programme d'incitation

Même si la culture ne peut pas être mesurée en grandeurs monétaires et réduite aux besoins de l'économie, il ne faut pas sous-estimer son rôle comme facteur économique. On travaille actuellement à évaluer son importance en économie politique. Mais d'ores et déjà, une classification datant de 1994 (*La Vie économique* 5/94) sur la base des résultats du recensement de 1990, montre qu'on peut considérer comme des créateurs dans le domaine de la culture jusqu'à 2 % de la population active, et que 1 % de l'ensemble des entreprises sont des entreprises culturelles au sens étroit du terme. Cependant, il faut encore prendre en considération d'autres branches de l'économie, qui se situent en amont ou en aval du domaine proprement culturel (production et commerce des biens culturels). Si on les prend en compte, la part des entreprises se monte alors à 5,2 % et celle des emplois à 2,5 % (chiffres de 1990). Dans les années 90, le domaine de la culture s'est révélé être une branche en croissance, avec une dynamique relativement forte, si bien qu'aujourd'hui l'on peut tabler sur des valeurs encore supérieures.

Mais pour pouvoir évaluer l'importance, en économie politique, du domaine culturel, il faut également prendre en compte ce qu'on appelle les *effets financiers induits,* effets que produit l'entreprise artistique, et cela sans que les «producteurs culturels» en soient directement partie prenante. C'est ainsi que des entreprises font des gains en livrant des produits, des matériaux et des services pour des activités culturelles; d'autre part, les visiteurs des manifestations culturelles ont besoin de moyens de transport; ils effectuent des achats ciblés, fréquentent des restaurants, passent des nuits à l'hôtel.

Plus précisément que ces relations financières induites, dont on ne peut donner qu'une valeur estimée, il faut compter avec les *rentabilités indirectes* à proprement parler, qui sont celles des institutions culturelles. Sur ce point, on analyse la circulation d'argent entre les institutions culturelles d'une part, les bailleurs de fonds publics, les entreprises et les privés d'autre part. Cette circulation d'argent se produit pour une bonne part grâce à l'encouragement à la culture, tel que le promeuvent les pouvoirs publics. L'Etat ne se contente pas de donner de l'argent, il en reçoit aussi en retour, par l'intermédiaire des taxes sur les billets, des impôts des créateurs culturels, des impôts sur recettes et des bénéfices induits par les commandes des institutions culturelles.

Selon les enquêtes réalisées (cf. *La Vie économique* 5/94), lorsque l'Etat donne un franc, il lui revient directement ou indirectement entre 29 et 38 centimes. La contribution publique d'un franc aux institutions culturelles crée dans l'économie privée un volume de transactions de 1,50 à 2,90 francs.

Les principes de base de Pro Helvetia

Outre l'encouragement direct à la création culturelle par des contributions à la création d'œuvres, Pro Helvetia met l'accent principal de son activité sur la triade «Rencontrer-Echanger-Transmettre». Dans l'optique des problèmes évoqués plus haut, elle accorde une importance particulière à la «crise d'identité» et à l'«isolement». Ses trois formes d'action concernent aussi bien les activités internes de la Fondation que son travail à l'étranger.

Contribuer à la compréhension réciproque et à la tolérance

Les rencontres personnelles entre les artistes, le public et les œuvres – y compris sous forme de controverses qui ne sont en aucun cas tenues d'aboutir au consensus – offrent une contribution décisive à la compréhension réciproque et à la tolérance à l'égard des manières de penser et des formes d'expression qui ne sont pas les nôtres, mais qui peuvent nous pousser à relativiser nos positions, à les penser à nouveau.

Dans cette perspective, les échanges culturels, et l'encouragement à ces échanges, permettent d'humaniser des rapports que les contacts politiques et économiques n'établissent pas à eux seuls, ni sous cette forme.

Pour une diversité culturelle à l'intérieur du pays

Les forces centrifuges, qui tendent à séparer les unes des autres les régions du pays, sont de plus en plus fortes. C'est pourquoi l'activité de médiation (au sens le plus riche du mot) d'une fondation culturelle comme Pro Helvetia, qui se préoccupe de l'ensemble de la Suisse, est plus que jamais nécessaire. Non pas tant pour chercher un dénominateur commun de la culture suisse – manifestement, ce dénominateur est devenu bien petit – que pour reconnaître la diversité des cultures helvétiques qui, dans leur ensemble et chacune à leur manière, sont des expressions de notre pays. Ce qu'il faut contrecarrer, c'est précisément le nivellement de la diversité culturelle; il faut refuser le

bouillon d'une culture unitaire, aussi aisément consommé que vite oublié. (Les résultats d'une telle tendance, dans le contexte international, sont d'ores et déjà perceptibles tous les soirs, dans les fictions télévisées, interchangeables à volonté, et qui se retrouvent identiques sur toute la surface du globe).

Pro Helvetia, dans son travail à l'intérieur des frontières, met l'accent sur les domaines suivants:

- rencontres entre des artistes de toutes les parties du pays,
- encouragement particulier donné aux projets qui débordent les frontières linguistiques,
- à l'étranger, présentation de la plus grande diversité culturelle possible,
- respect des minorités, dans leur multiplicité et dans leur caractère différencié.

Au-delà des clichés, la Suisse doit se créer une image qui représente un réalité nationale moderne, dont la grande diversité de cultures et de styles témoigne de la qualité la plus haute. C'est à cela que contribue la Fondation Pro Helvetia.

Echanges et coopération avec l'étranger

Dans le cadre de ses obligations légales, il incombe à Pro Helvetia de faire fructifier les relations culturelles avec l'étranger. A cet égard, la Fondation attribue une grande importance aux échanges. La Suisse vit d'échanges avec l'étranger. A intervalles réguliers, il est nécessaire d'entreprendre des actions d'envergure, quand bien même elles ne peuvent se mesurer, par exemple, avec celles d'un pays comme la France. La Suisse était l'invitée de la Foire du livre de Francfort en 1998: voilà un événement qui, à plusieurs égards, est profitable au pays.

Le dialogue entre des représentants de cultures différentes implique une juste appréciation de soi-même (c'est le problème de la crise d'identité), et la solidarité avec la situation d'autrui (c'est le problème de l'isolement). Les artistes, depuis toujours, ont joué un rôle de précurseurs dans les contacts internationaux, contribuant à donner, de notre pays, une image différenciée et diversifiée. Dans la situation présente, et dès lors qu'un changement d'attitude engage la Suisse à participer activement à la marche du monde, il faut élargir et renforcer le travail culturel au-delà des frontières. On doit alors donner son expression à la spécificité et à la diversité de la culture de notre pays.

Pour les artistes, les rencontres et les échanges sont d'une importance vitale: il s'agit de préserver et de développer leur créativité. Les idées fortes et durables, les innovations, dans d'autres domaines – la science juridique et politique, de même que les sciences de la nature et la technique – sont toujours nées grâce à des échanges avec le monde extérieur.

La tradition suisse d'ouverture a besoin d'être activement encouragée

L'activité culturelle de la Suisse et de la Fondation Pro Helvetia ne peut plus se perdre dans des considérations à courte vue. La tradition suisse d'ouverture vers l'extérieur, le dynamisme, la réceptivité, la force que notre pays peut tirer de sa nature pluriculturelle, demandent à être encouragés activement. Dans ces conditions, une nouvelle orientation s'impose: ne plus se contenter d'investir et de continuer les travaux sans dépasser les horizons anciens, là où l'on était déjà présent; ne plus rester sur les sentiers déjà parcourus, donc bien balisés, et qui n'ont plus rien d'angoissant, mais s'engager sur des chemins encore inexplorés, comme on le fait depuis bien longtemps dans le domaine de l'économie ou de la science.

C'est précisément dans un petit pays, dont la population appartient à des groupes linguistiques et culturels différents, et dont chacune des régions, en outre, a beaucoup en commun avec les pays étrangers voisins, que se posent de multiples questions d'échanges culturels et d'identité culturelle. Dans ces conditions, il est indispensable, pour affermir son identité propre, d'élargir son horizon, et de renforcer tout ce qui nous rattache à l'extérieur, tout en prenant conscience de ce qui nous en sépare.

L'étranger ne diffère jamais de nous que partiellement; toujours il recèle quelque chose qui nous rattache à lui, et cela pas seulement lorsqu'il s'agit des cultures voisines, avec lesquelles nous sommes reliés par la langue. Le débat avec cet étranger, depuis longtemps, constitue l'humus de notre propre développement culturel. L'échange culturel ne saurait mettre en danger l'identité proprement suisse; il ne peut que la renforcer: l'échange et la diversité nous constituent, par définition.

Le travail accompli jusqu'à présent par Pro Helvetia et les aides qu'elle a déjà fournies permettent de dégager, quant aux relations d'échange avec l'étranger, les constantes suivantes:

- on renonce aux activités isolées, *ad hoc*, au profit de l'élaboration d'un réseau de relations, propre à permettre la poursuite des activités sur le long terme, même dans des conditions difficiles;
- on pratique des échanges culturels réciproques, qui reposent sur une coopération active des partenaires, et qui relativisent par conséquent l'aspect de pure présentation de la création artistique et culturelle;
- on collabore avec des partenaires et des institutions culturelles dont l'ancrage local est solide. Dans la mesure du possible, la collaboration doit inclure directement les artistes concernés.

Et que fait Pro Helvetia?

Exemples de projets soutenus par la Fondation et d'initiative qui lui sont propres

Pro Helvetia a pris une part essentielle à la réalisation de l'exposition *Swiss, made. La Suisse en dialogue avec le monde.* On peut aussi voir l'exposition dans sa version CD-ROM, par l'entremise des représentations suisses dans différents pays.

Alp-chehr, une confrontation de Heinz Holliger avec le monde des légendes du Haut-Valais et ses instruments de musique populaire, a été présentée avec succès, avec la collaboration de récitants locaux, à la Philharmonie de Berlin ainsi qu'à Mexico.

Pro Helvetia publie le périodique *Passages* dans le but d'informer sur la Suisse, avant tout les gens qui s'intéressent à sa culture. *Passages* est publié en éditions allemande, française et anglaise.

En 1997, Pro Helvetia, pour des motifs liés à l'actualité, a lancé aux USA le projet *Switzerland and World War II.* Dans ce cadre, on a présenté et commenté à Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, New-York et Washington une série de films comprenant douze productions suisses des années 1946–1997 – présentation qu'ont accompagnée des historiens et des cinéastes.

Pro Helvetia soutient régulièrement, en coopération avec le Goethe Institut de Munich, des cours pour les enseignants des universités et lycées des pays extraeuropéens. Dans le cadre de ces cours, des ateliers d'une semaine ont lieu en Suisse. On y transmet des informations sur les réalités historiques et géographiques de notre pays.

Pro Helvetia a rendu possible, chez le prestigieux éditeur Frank Cass, l'impression en langue anglaise de l'ouvrage publié par Georg Kreis, *Die Schweiz im Zweiten Weltkrieg*. C'est une garantie que l'ouvrage touchera le marché américain.

Le «Liaison Office» récemment créé par Pro Helvetia en Afrique du Sud a été inauguré par un spectacle de danse, né d'une collaboration entre une compagnie suisse et une compagnie sud-africaine (*Cie Les Nomades*, Vevey, et *Jazz Art*, Le Cap).

Pro Helvetia rend possibles depuis de nombreuses années des séjours de six mois («Artist in residence») à la maison des artistes de Boswil (arts plastiques, photographie, littérature), pour des créateurs venus du Sud (en particulier des pays arabes). C'est ainsi qu'on encourage un échange vivant, sur le long terme, et dont les effets sont durables, entre les artistes suisses et les hôtes de Pro Helvetia.

Pro Helvetia soutient un projet d'échanges entre les luthiers albanais et bosniaques et l'école de lutherie de Brienz (BE).

Pro Helvetia apporte son soutien à un séminaire qui se déroule en automne 1998 à Odense (DK), et qui réunit les professeurs d'allemand du Danemark, sous le titre *Die Schweiz im Umbruch (La Suisse en bouleversement)*.

Depuis 1994, Pro Helvetia a engagé des projets d'échanges et de coopération à long terme avec la Bosnie; et depuis 1997, également avec la région du Maghreb et du Proche-Orient.

Pro Helvetia organise pour les groupes de travail Danse et Théâtre, tous les deux ans, les *Rencontres théâtrales* et les *Journées de la danse*. Elle ouvre ainsi aux organisateurs suisses et étrangers la possibilité de se faire une idée de la création contemporaine dans ces deux domaines.

Par les mots de «culture populaire», Pro Helvetia désigne l'ensemble des façons dont les diverses catégories de la population, dans le passé comme dans le présent, donnent quotidiennement à la vie une forme signifiante. La culture populaire comprend aussi les nouvelles formes d'expression et les processus de symbolisation. Elle prend également en compte l'importance de la transmission de ces richesses, ainsi que l'examen de la mémoire collective. Le débat avec l'Autre et l'étranger, que le peuple suisse est amené à vivre de façon toujours plus intense, a besoin d'une telle base.

Culture*mobile* est une offre originale de Pro Helvetia. Il est présent dans l'ensemble du pays. Des animateurs et des animatrices, dans toutes les régions linguistiques, accompagnent des groupes qui débattent de questions culturelles, sociales et politiques, et qui voudraient structurer en un thème précis telle idée ou tel projet, de façon collective, dans un village, dans un quartier ou dans une région. Culture*mobile* propose son aide sous forme d'un savoir-faire sur le plan de l'organisation, d'un accompagnement, d'une animation et d'une infrastructure technique.

Pro Helvetia met un accent particulier sur l'encouragement des projets qui visent à dépasser les limites des régions linguistiques. Dans le domaine de la littérature, outre des traductions, d'une langue nationale dans une autre, d'œuvres littéraires ou relevant des sciences humaines, Pro Helvetia soutient des projets comme *news books in German*, qui ont pour but d'ouvrir le marché anglais et américain à la littérature suisse de langue allemande.

Pro Helvetia soutient par des contributions déterminantes le *Progetto Poschiavo*, prévu pour s'étendre sur plusieurs années. Grâce aux nouvelles technologies de communication, ce projet offre aux formateurs dans le domaine de l'animation culturelle des possibilités de perfectionnement par l'intermédiaire d'Internet.

Pro Helvetia soutient une anthologie de la littérature suisse écrite dans des langues étrangères: *Küsse und eilige Rosen*: des œuvres de trente écrivains, hommes et femmes, issus d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est et des Balkans, et qui ont émigré en Suisse.

Pro Helvetia soutient par des contributions régulières l'organisation *Kultur und Entwicklung (Culture et développement)*. C'est ainsi que peuvent avoir lieu, avec la participation d'artistes venus des pays du Sud et vivant en Suisse, de petites manifestations, comme des concerts, des spectacles de théâtre ou de danse. Ces manifestations se

déroulent surtout dans des régions de Suisse qui, à l'écart des grands centres, sont plutôt défavorisées.

Par des contributions à des festivals comme *Afro Pfingsten* à Winterthour, *Musik der Welt* à Bâle ou le *Festival La Bâtie* à Genève, Pro Helvetia soutient des tournées d'ensembles orchestraux de premier ordre, venus des pays du Sud, et encourage ainsi le dialogue du public suisse avec d'autres cultures.

En contribuant à l'organisation de la *Déclaration de Berne*, qui organise des lectures dans différentes villes de Suisse, avec des auteurs venus des pays du Sud, Pro Helvetia facilite, pour le public intéressé, l'accès à ces littératures.

Pro Helvetia s'efforce, par les mesures et les incitations les plus diverses, de jeter des ponts entre les régions linguistiques de notre pays: par exemple en attribuant des commandes de composition. C'est ainsi que le compositeur genevois Jean-Claude Schlaepfer a été invité à écrire une œuvre pour la *Camerata* de Berne.

Pro Helvetia soutient les *Journées littéraires de Soleure*, montrant ainsi qu'elle tient particulièrement à ce que les écrivains représentant les quatre régions linguistiques puissent se rencontrer. Par la même occasion, l'on encourage également le dialogue avec des écrivains issus d'autres cultures.

En 1997, Pro Helvetia a inauguré la collection *Cahiers d'artistes*, dont la publication devait d'abord s'étendre sur trois ans. Dans le domaine Arts plastiques et dans le domaine *Performances/Danse*, de jeunes créateurs ont été soutenus, à la suite d'un concours, par une première publication. On a recouru aux *Cahiers d'artistes* comme moyen de promotion des jeunes artistes de notre pays, dans les galeries, en Suisse et à l'étranger, ainsi que dans les musées et dans d'autres institutions culturelles.

L'Antenne de Pro Helvetia à Cracovie a soutenu, ces trois dernières années, le *Teatr Bücklein*, l'un de ses projets importants. Durant la saison 1998/99, ce théâtre a monté *Die Totenfresser* de l'auteur suisse Niklaus Manuel.

Le *Théâtre de Vidy* à Lausanne, depuis bien des années, s'est donné l'exigence de rendre ses créations accessibles au public européen. Une des réalisations les plus connues du célèbre metteur en scène suisse Luc Bondy – *Phèdre* de Jean Racine – a pu faire une tournée dans les métropoles européennes, en partie grâce à Pro Helvetia.

A l'initiative de Pro Helvetia, le projet d'échanges *Catur Yuga* a pu se réaliser. Des artistes (musiciens, danseurs, décorateurs, costumiers), venus de Suisse, d'Allemagne et d'Indonésie travaillent en commun sur des productions qui sont données ensuite dans chacun des pays concernés.

A l'initiative de l'Antenne Pro Helvetia de Budapest, un colloque a eu lieu dans cette ville en novembre 1997, avec des conférenciers hongrois et suisses, sur le thème *La Suisse, la Hongrie, et la Deuxième Guerre mondiale*. Le but de ce colloque – en partant d'une discussion

sur les avoirs en déshérence – fut d'informer sur le rôle de la Suisse durant la guerre, mais également d'offrir une plate-forme sur laquelle bâtir notre histoire commune.

Dans le cadre du mandat que lui a confié le DFAE pour l'Europe de l'Est, Pro Helvetia soutient le groupe de photographes tchèques *Ceske Foto* qui s'est donné pour but de fournir des témoignages sur les changements survenus en République tchèque, dans de nombreux domaines de la vie sociale. Le groupe s'efforce en outre d'entretenir et d'exploiter les sources et les documents historiques.

Grâce à ses antennes en Europe centrale et en Europe de l'Est, Pro Helvetia soutient des projets, petits et grands, qui peinent à trouver une aide officielle dans leur propre pays. En République slovaque, par exemple, Pro Helvetia soutient l'association des cinéclubs *ASFK*, qui proposent, dans 40 lieux différents, des films de qualité artistique; cette association représente la seule alternative à la prépondérance de Hollywood dans le monde.

Ces exemples concrets de l'activité de Pro Helvetia devraient donner une idée de tout le spectre des activités de la Fondation suisse pour la culture. On trouvera, dans le Rapport d'activités que la Fondation publie chaque année, une liste complète des artistes bénéficiant d'une aide, ainsi que des projets et institutions qui reçoivent un soutien, de même que des initiatives propres à la Fondation.

Objectifs prioritaires et buts visés pour 2000–2003

Les accents et les orientations spécifiques à chaque domaine, pour la prochaine période budgétaire, sont indiqués dans les sections correspondantes. D'un point de vue plus général et plus élevé, il s'agit de se concentrer sur les priorités suivantes:

Priorité 1:

Compréhension mutuelle entre les régions, les langues et les cultures

Soutien renforcé aux projets qui visent à la compréhension réciproque ainsi qu'aux échanges entre les différentes régions de la Suisse. Outre le dialogue entre les langues nationales, il conviendra d'approfondir la compréhension des groupes linguistiques et culturels non suisses.

– Renforcement de l'identité nationale et de la cohésion interne du pays. Les projets culturels visent en particulier à engager le dialogue, à organiser des rencontres fructueuses, ainsi qu'à approfondir la connaissance réciproque.

Priorité 2:

Dialogue culturel avec l'étranger

Extension raisonnée des échanges culturels internationaux.

– Donner aux acteurs culturels la possibilité de montrer à l'étranger la créativité, l'originalité et la diversité de notre pays.

– Encourager le dialogue interculturel avec les autres nations, afin d'approfondir la compréhension réciproque et de permet-

tre à la Suisse de tenir sa partie dans le concert culturel international.

– Développer les échanges universitaires (chaires de professeurs invités).

Selon les priorités indiquées ci-dessus, il faut veiller particulièrement à encourager la culture dans les domaines suivants:

Vouer une attention particulière aux créations culturelles nouvelles

Création culturelle d'aujourd'hui

Il s'agit de rendre possible l'innovation artistique et de donner également leur chance aux projets qui ne peuvent pas encore bénéficier d'un large soutien.

Renforcer le soutien aux projets qui permettent à un large public d'accéder à la culture et d'y contribuer par lui-même

Renforcement de la participation culturelle

Valorisation et soutien de l'autonomie culturelle, de la diversité existante, et des activités propres aux différentes populations et régions.

Intensifier l'aide aux régions dont l'infrastructure culturelle est réduite

Echanges entre les régions urbaines et les régions rurales

Mesures visant à intensifier les échanges entre les régions urbaines et les régions rurales du pays.

Intensifier l'animation culturelle

Animation culturelle

Il faut utiliser de manière ciblée les instruments de transmission de la culture, afin de faciliter la rencontre avec cette dernière.

Mettre l'accent sur les nouveaux médias

Nouveaux médias

Il faut encourager les projets dans lesquels les nouveaux médias sont employés de manière innovatrice et ouvrent de nouvelles possibilités d'expression.

Les deux priorités énoncées ci-dessus, et les divers points mis en évidence correspondent aux tâches que la loi assigne à la Fondation Pro Helvetia:

– Echanges culturels à l'intérieur du pays

– Entretien des relations culturelles avec l'étranger

Avec une attention particulière

– aux productions artistiques innovatrices, ainsi qu'aux nouveaux moyens d'expression,

– à la participation active de larges cercles de la population, donc à la culture populaire,

– à la transmission de la culture.

Il va de soi que dans tous ces domaines, Pro Helvetia a d'ores et déjà mené une intense activité. La partie suivante de la présente requête indique où la Fondation souhaite renforcer et optimiser son activité de soutien, et par quelles mesures.

1 Arts visuels

Dans l'univers de l'art et des artistes, tout est relation, d'un bout du monde à l'autre. C'est un fait. Un trait distinctif de la Suisse a toujours été que ses artistes se sont forgé un nom dans les grandes capitales culturelles de l'étranger. Il suffit d'évoquer quelques créateurs du passé: Johann Heinrich Füssli, alias Fuseli, et Jacques-Laurent Agasse à Londres, Arnold Böcklin à Munich, Le Corbusier et Alberto Giacometti à Paris. Beaucoup de noms d'artistes et d'architectes contemporains pourraient être ajoutés à cette liste. L'art ne connaît pas de frontières. Mais il est aussi vrai que la Suisse est trop petite pour que ses artistes puissent faire chez eux leurs nécessaires expériences.

C'est dans cet esprit que Pro Helvetia met ses contacts internationaux à la disposition des artistes, des organisateurs d'expositions et des musées, ainsi que, sous certaines conditions précises, des galeries d'art.

Evaluation de l'activité antérieure
(«qu'est-ce qui a fait ou n'a pas fait ses preuves?»)

Les «Cahiers d'artiste»: un succès

La nouvelle forme d'exposition documentaire annoncée dans la requête pour 1996–1999 n'a pas pu être réalisée aussi aisément que prévu. Les difficultés, sur le plan de la technique et de l'organisation, ont été sous-estimées par Pro Helvetia et par ses partenaires. Mais à force d'engagement, on a réussi à concrétiser l'idée d'expositions «régénérables» à partir d'un CD-ROM. Deux expositions (*Jean Piaget* et *Swiss, made. La Suisse en dialogue avec le monde*) ont été, à ce jour, présentées simultanément dans le monde entier.

La collection *Cahiers d'artistes* a obtenu un grand succès. Elle offre aux jeunes créateurs la possibilité d'une publication comparable à un catalogue, qui devrait leur faciliter l'accès aux expositions nationales et internationales. La série sera évaluée en 1999, après une phase pilote de trois ans. Il apparaît d'ores et déjà que l'entreprise sera poursuivie.

Délimitation des tâches
(«ce que nous ne faisons pas, et pourquoi»)

Répartition des tâches avec l'OFC

Dans le domaine des arts visuels, la Confédération est déjà engagée au travers de l'OFC. Pro Helvetia, par exemple, ne soutient pas directement les créateurs, parce que cette tâche est déjà remplie par l'OFC (bourses pour les artistes).

La Section des beaux-arts et des arts appliqués de l'OFC et le groupe de travail Arts visuels de Pro Helvetia se rencontrent régulièrement pour des échanges de vues. La répartition des tâches ne cesse d'être supervisée et affinée. La collaboration est étroite, et les activités des deux groupes se complètent de manière optimale.

Pas de soutien à des projets d'importance locale et régionale

Les expositions et les projets d'importance locale et régionale ne sont pas soutenus, et c'est logique, puisque Pro Helvetia doit se concentrer sur les projets d'importance nationale. Les projets locaux et régionaux ne sont pas à négliger, mais ce sont les communes et les cantons qui doivent leur fournir une aide.

Buts, critères, types de projets
(«quelles mesures, en vue de quels buts?»)

Se concentrer sur un haut niveau artistique

Pro Helvetia se concentre, dans notre pays, sur la plus haute qualité artistique. Elle s'efforce toujours de découvrir et d'encourager le plus tôt possible les nouvelles formes d'art. Presque aucun des grands noms d'aujourd'hui, dont la renommée est internationale, qui n'ait été activement aidé par Pro Helvetia quand il n'en était qu'à ses tout premiers pas. On peut mentionner par exemple Fischli/Weiss, Helmut Federle, John Armleder, Mario Botta, etc.

Médiation

A côté de la simple «exportation» d'expositions suisses, on met un accent plus marqué sur l'intégration des artistes suisses dans les expositions internationales. Les *Cahiers d'artistes* (cf. 1.4) visent au même but.

Consultation

Le groupe de travail *Arts visuels* met son savoir-faire et son réseau de contacts à la disposition des artistes, des organisateurs d'expositions, des galeries et des musées.

Collaboration internationale

La collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux – musées, universités, galeries, maisons d'édition, etc. – est intensive, sur le plan du contenu, de l'organisation et des finances.

1.1

Etranger: expositions consacrées à l'art suisse, ou à des thèmes relevant des sciences humaines

Activité principale: soutien, réalisation ou conception, à l'étranger, d'expositions consacrées à l'art suisse, ou illustrant des thèmes qui relèvent des sciences humaines. Récemment, on a organisé un pool pour les expositions: collaboration avec les musées suisses intéressés, et qui voudraient faire appel à l'aide de Pro Helvetia pour transférer une exposition à l'étranger ou la confier à un partenaire étranger.

Pro Helvetia organise et soutient beaucoup d'expositions de photographie à l'étranger. Mieux que tout autre médium, la photographie prend le pouls d'une époque. Les photographes suisses travaillent dans le monde entier, ce qui confère une note internationale à chacune des expositions.

Les expositions sont aujourd'hui synonymes de grosses dépenses. L'empaquetage et le transport réclament du temps et de l'argent. La Confédération, dans le domaine des assurances, pourrait contribuer à diminuer ces charges, en introduisant une garantie d'Etat. Le budget de 2,5 millions de francs, visé pour 2003, couvre les frais de deux expositions internationales itinérantes. L'exposition «Hodler et Mondrian», au Musée des Beaux-Arts d'Aarau, fut une des plus grandes réussites de l'année 1998. Son budget se montait à 1 million de francs suisses. Des expositions d'un tel rayonnement international, Pro Helvetia devrait pouvoir les présenter aux plus importants musées du

monde, comme par exemple le Metropolitan Museum ou le Museum of Arts, tous deux à New-York; la National Gallery de Washington, la Tate Gallery de Londres, le Louvre ou le Musée d'Orsay à Paris. En outre, il faudrait disposer de suffisamment de moyens pour soutenir convenablement les expositions de jeunes artistes.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
1 623 000	2 000 000	2 150 000	2 300 000	2 500 000

1.2

A l'intérieur du pays: échanges d'expositions entre les régions

Subsidiairement, des expositions à l'intérieur du pays sont soutenues au titre de l'«échange culturel entre les régions linguistiques».

Expositions d'importance nationale

Contributions à des expositions d'importance nationale à l'intérieur du pays (lorsque deux régions linguistiques au moins sont représentées): les artistes suisses, depuis toujours, regardent vers Paris, Milan, Munich, Berlin, Vienne, et naturellement aussi vers Bruxelles ou New-York. Même la globalisation n'empêche pas que les artistes de la Suisse romande s'orientent davantage vers Paris, les Suisses alémaniques vers l'Allemagne et les Tessinois vers Milan. On ne cesse de constater combien le débat sur les différences de style engendrées par cette situation s'engage difficilement.

C'est pourquoi il est judicieux de faire circuler les expositions dans les différentes parties du pays.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
200 000	200 000	250 000	300 000	300 000

1.3

Publications sur des thèmes suisses

Aides à l'impression de publications d'art sur des thèmes suisses (dans la mesure où le Fonds national ne peut y pourvoir).

Les publications sur les artistes de Suisse, ainsi que sur des thèmes touchant l'histoire de l'art, en relation avec la Suisse, s'adressent par définition à une quantité limitée de lecteurs. Pour encourager la compréhension de l'art, ainsi que son rayonnement international, de tels ouvrages sont cependant indispensables, en synergie avec les nouveaux médias.

L'aide de Pro Helvetia est d'une importance centrale dès lors qu'il s'agit de faire connaître sur le plan national et international des tendances artistiques nées ou cultivées en Suisse.

Toujours moins nombreuses sont les maisons d'édition qui peuvent engager les frais d'une coûteuse production de livres, étant donné que ceux-ci doivent toujours être illustrés par de nombreuses reproductions en couleur. Le poste budgétaire escompté pour 2003, un demi-million de francs suisses, ne peut couvrir que les frais des publications les plus importantes. Le supplément de 140 000 francs ne permet

guère de financer que sept ouvrages supplémentaires environ, ouvrages qui sans cela ne pourraient pas paraître, ou ne comporteraient pas les illustrations adéquates.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
360 000	360 000	400 000	440 000	500 000

1.4

Collection *Cahiers d'artistes*

Une publication dans le style d'un catalogue, qui doit faciliter aux jeunes artistes l'accès aux expositions nationales et internationales (cf. «Evaluation de l'activité antérieure»).

(Dans le budget «Activités interdisciplinaires»)

1.5

Internet en tant que moyen d'information sur la production artistique en Suisse. Utilisation d'Internet comme canal de distribution pour les informations disponibles sur les créateurs suisses et leur travail (ainsi que sur les expositions digitalisées, cf. 1.8).

Nouveaux champs d'activité

1.6

Profiler l'art suisse à l'étranger

Les organisateurs étrangers sont invités à faire connaissance avec le monde artistique suisse et à développer des projets. Les spécialistes suisses sont envoyés à l'étranger afin d'entretenir des échanges vivants. Ce qui jusqu'à présent s'est fait de façon ponctuelle doit accéder à un plan supérieur, et se réaliser dans la continuité.

Le contact personnel des responsables avec le milieu artistique suisse est un des facteurs les plus importants de l'extension raisonnée des échanges culturels internationaux.

Toutes les mesures mentionnées ci-dessus ont pour objectif premier de faire mieux connaître à l'étranger les artistes, mais aussi l'art et les collections suisses en général.

Il est nécessaire de consentir des efforts particuliers pour lancer de jeunes artistes et les faire connaître sur la scène internationale, grâce à des expositions, des publications et des contacts avec des organisateurs d'expositions.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
100 000	150 000	150 000	200 000	

1.7

Expositions sur CD-ROM

En accord avec le DFAE, il s'agit de renforcer la présence, sur le plan mondial, de thèmes conçus en Suisse, dans le domaine de l'art ou des sciences humaines. C'est dans cette intention qu'un système

d'expositions digitalisées a été développé et testé en 1996/97 (les expositions sur CD-ROM). Pro Helvetia vise à soutenir deux projets par an. En tête de liste, Rodolphe Toepffer, Comics, Rousseau, Glauser, Stauffer, Art Brut, etc. Le lancement, à titre de test, du projet Jean Piaget, a fourni la preuve que le système est reçu dans le monde entier, également dans le cadre du dialogue Nord-Sud.

Budget 1998		2000	2001	2002	2003
		250 000	300 000	350 000	400 000
Total ch. 1	2 183 000	**2 910 000**	**3 250 000**	**3 540 000**	**3 900 000**

2 Musique

La musique est toujours mieux ancrée dans la société et singulièrement dans la culture des jeunes; en outre, le travail des écoles de musique est couronné de succès. Tout cela porte ses fruits: ce qui n'était qu'une fine pointe a gagné en surface. Durant ces dernières années, Pro Helvetia s'est ouverte davantage à des projets innovateurs, de qualité internationale, dans les domaines de la musique pop et folk, de la musique chorale et de la musique pour orchestre d'harmonie. La musique, forme de communication qui n'est pas liée à la langue, prend une importance particulière sous le signe de la globalisation, du développement des relations internationales et de l'ouverture vers l'Europe de l'Est. Tout cela entraîne un accroissement exceptionnel de requêtes hautement qualifiées, ce qui nécessite également une augmentation exceptionnelle des moyens financiers.

Pro Helvetia réalise et soutient à l'intérieur du pays, de façon permanente, l'«idée suisse», grâce à des manifestations d'importance suprarégionale, comme les festivals de jazz de Willisau et de Schaffhouse, ainsi que les festivals de musique nouvelle de Rümlingen (Bâle-Campagne), Archipel à Genève, Oggi musica à Lugano, le festival du Lac de Constance, ou Tage für Neue Musik à Zurich.

Pro Helvetia ne cesse d'agir, de manière toujours plus appuyée, en faveur des échanges, de la compréhension réciproque et de la coproduction.

La marginalisation de la Suisse à l'intérieur de l'Europe fait peser une menace sur de nombreuses catégories de musiciens suisses. Ceux-ci *doivent* pouvoir apparaître dans les grands festivals de *l'étranger*, ce qui souvent n'est possible que grâce à Pro Helvetia. Les contacts avec l'étranger ne sont pas sans répercussions sur la créativité en Suisse: le travail réalisé à l'extérieur des frontières féconde celui qu'on accomplit à l'intérieur, et réciproquement.

La *technologie de l'information* rend possible l'apparition de nouveaux réseaux de relations (organisateurs, catalogues, etc., Pro Helvetia assurant un rôle de coordination). Avec la production de CD, la globalisation a conduit à une collaboration plus étroite avec les orga-

nisations partenaires. C'est ainsi que des CD de grande valeur, d'interprètes et de compositeurs suisses, peuvent désormais être distribués dans le monde entier (coproduction avec la SSR et d'autres institutions).

Evaluation de l'activité antérieure
(«qu'est-ce qui a fait ou n'a pas fait ses preuves?»)

Un nouveau concept «offensif» de commandes de compositions, obéissant aux principes d'initiative personnelle, et franchissant les frontières de langue, de nations et de disciplines; l'accent mis sur le renouvellement des aides; des conférences de presse régulières où l'on a discuté publiquement la politique nouvelle: autant de mesures qui ont suscité des réactions très positives du côté des associations musicales, des personnes intéressées, ainsi que de la presse et d'autres promoteurs culturels. On a applaudi à cette manière de faire, en la proposant d'ores et déjà comme un modèle à suivre. Dans cet esprit, ce poste budgétaire a été doublé dans les dernières années; mais ce développement doit se poursuivre encore.

Depuis l'apparition du DAT et du CD, les moyens d'enregistrement sont devenus bien meilleur marché. Un soutien à la production n'est donc plus nécessaire que dans des cas isolés. On le remplace par un soutien à l'édition, qui rend possible une politique éditoriale à plus long terme, avec des effets durables et la création de contacts internationaux (cf. 2.6).

Domaines encouragés

L'encouragement à l'activité créatrice, obéissant à des critères de qualité sévères, constitue l'essentiel de notre tâche, qui comporte en particulier:

- la contribution à des œuvres ou la commande d'œuvres dans toutes les disciplines musicales; on donne en particulier de nouvelles impulsions à la musique populaire, à la musique pour ensembles d'instuments-à-vent et à la musique chorale, ainsi qu'à des projets qui se confrontent à de nouvelles technologies;
- le soutien à des créations d'œuvres importantes ou à des premières auditions de musique suisse, à l'intérieur et à l'extérieur du pays; avec une attention particulière aux tendances et aux projets innovateurs;
- des projets d'échanges à l'intérieur de la Suisse, par-dessus les frontières linguistiques et culturelles, et qui aident à la compréhension réciproque;
- des tournées à l'étranger, dans les domaines musicaux les plus divers, ce qui contribue au premier chef aux échanges culturels internationaux.

Contacts, conseils

La création de contacts pour les organisateurs de manifestations (échanges de programmes) ainsi que les conseils aux artistes et aux organisateurs (médiation, promotion, propositions de programmes, documentation par le moyen de notre service de CD et de documenta-

tion écrite, financement) constituent d'ores et déjà une tâche importante de Pro Helvetia. Le développement de toutes ces activités est particulièrement profitable à la musique suisse.

Délimitation des tâches
(«ce que nous ne faisons pas, et pourquoi»)

Les concerts et les tournées sans musique suisse ne sont pas soutenus, car parallèlement à la promotion des interprètes suisses, il s'agit aussi de soutenir la création musicale susceptible d'établir un lien entre le travail à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Buts, critères, types de projets
(«quelles mesures, en vue de quels buts?»)

2.1

Les musiciens suisses marquent de leur empreinte, d'une façon décisive, le développement de la nouvelle musique et du jazz à l'étranger

C'est surtout le développement de la nouvelle musique et du jazz qui se trouve marqué depuis quelques années, de façon décisive, par l'empreinte des Suisses. Des compositeurs de notre pays, des chefs d'orchestre, des solistes, des quatuors à cordes, des formations de musique de chambre et des ensembles de musique nouvelle sont les représentants très demandés de notre musique. Des professeurs de la Schola Cantorum Basiliensis, experts en musique ancienne, sont recherchés dans le monde entier. Tout cela n'est possible que grâce à un travail de longue haleine, bâti sur des années, avec le soutien de Pro Helvetia. Si l'on veut que ce travail continue à porter ses fruits, il faut l'intensifier de manière ciblée.

Grâce aux nouveaux contacts établis en particulier avec l'Europe de l'Est, mais également en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est; grâce au nouvel accent mis sur les échanges à long terme, en collaboration avec les antennes d'Europe de l'Est, au Caire et en Afrique du Sud; grâce à la fondation de nouveaux festivals nationaux, en particulier, une fois encore, dans les Etats de l'Europe de l'Est; grâce à la qualité croissante des musiciens suisses, qui sont de plus en plus souvent invités à des festivals; grâce enfin à l'ouverture aux domaines du rock, du pop et de la musique d'amateurs, le nombre des projets présentés s'est énormément accru. Comme, parallèlement, le budget pour l'étranger n'a pas pu augmenter depuis 1992, la situation est telle qu'on en vient aujourd'hui à refuser environ trois fois plus de requêtes qu'il y a cinq ans encore, et que les projets acceptés ne sont soutenus qu'à hauteur du tiers de ce qu'ils recevaient naguère, ce qui a souvent pour conséquence que ces projets, insuffisamment financés, ne peuvent pas être réalisés du tout. Dans ce domaine, les besoins complémentaires sont de l'ordre de 80 % du budget. Sans compter que pour le nouveau millénaire, de grands projets sont prévus à l'étranger, notamment à Hanovre et Leipzig.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
1 200 000	2 000 000	2 000 000	2 100 000	2 240 000

2.2

Maintenir une large base à l'intérieur du pays, condition pour atteindre un «sommet» de niveau international

Pour qu'existent ces «phares» et ces ambassadeurs de la musique suisse, il faut que soit cultivée à la base une riche vie musicale dans toutes les régions de la Suisse elle-même: une grande diversité de concerts, de nombreux clubs pour le jazz et les formes nouvelles de la musique pop, ainsi que des festivals de haute tenue. Or l'encouragement, si important, de la nouvelle musique et singulièrement de la musique suisse, serait presque inconcevable sans Pro Helvetia.

Remarque sur les besoins financiers exceptionnels de l'an 2001: plusieurs opéras suisses devraient être créés, ce qui implique un effort financier particulier.
Remarque sur le budget 2002: cette année-là, les World Music Days auront probablement lieu en Suisse.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
420 000	500 000	600 000	500 000	530 000

2.3

Echanges à l'intérieur du pays, par-dessus les frontières linguistiques et culturelles

Les musiciens des deux côtés de la Sarine et de part et d'autre du Gothard peuvent se produire dans toutes les parties du pays. Du même coup, les organisateurs de concerts sont encouragés à prendre les engagements correspondants. Un tel échange est un enrichissement réciproque, car la poétique et l'esthétique de chacune des cultures présentent de profondes différences. Les principaux organisateurs doivent renouveler leurs contacts, afin d'instaurer une collaboration continue et durable.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
180 000	220 000	230 000	240 000	250 000

2.4

Musique populaire: encourager les impulsions nouvelles

Dans le domaine de la musique populaire, on soutient en particulier les activités grâce auxquelles cette musique reçoit de nouvelles impulsions: il s'agit de renouveler pour conserver (commande de composition à Hans Kennel, lauréat du prix culturel de la Suisse centrale; festival d'Uri pour la nouvelle musique populaire, «Alpentöne»; tournées avec les chansons anciennes et nouvelles du «Oberwalliser Spillitt» ou de Fränzli da Tschlin).

Pro Helvetia considère ce domaine comme si important qu'il lui a donné une place à part (jusqu'alors, il était intégré dans les activités intérieures ou extérieures). Pour une définition plus précise du concept de culture populaire, et de la façon dont la Fondation entend

soutenir cette culture, voir les chapitres «Littérature et sciences humaines» et «Animation culturelle, culture populaire».

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
180 000	220 000	230 000	240 000	250 000

2.5

Service de CD et de documentation

A l'étranger, des CD et des partitions sont remis aux bibliothèques, aux stations de radio, etc. Pour les pays pauvres en devises, les frais pour le matériel d'orchestre sont également pris en charge depuis peu. Lors des rencontres importantes de compositeurs, et pour les «masterclasses», on contribue, selon les possibilités, à fournir une documentation d'accompagnement.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
60 000	70 000	70 000	70 000	70 000

2.6

Productions de CD: accent sur les coproductions

Pro Helvetia a mis l'accent sur de nouvelles entreprises: deux séries de coproductions qu'elle a elle-même engagées, l'ouverture d'un concours pour combler les lacunes du répertoire, l'intégration dans des commandes de composition ou de projets, ainsi qu'une aide à l'édition de disques dans le domaine du jazz et de l'improvisation, visant à obtenir des effets à long terme et à établir des contacts internationaux.

Les requêtes pour des CD dans le domaine du jazz et de l'improvisation ne peuvent plus être directement déposées par les artistes; elles ne peuvent l'être désormais que par les maisons de disques qui disposent d'un catalogue international et d'une distribution internationale (la situation est comparable dans l'aide à la littérature, où les subventions d'impression ne sont plus demandées par les auteurs, mais par les maisons d'édition). Ainsi l'on peut garantir que des produits de haute qualité artistique atteignent également le marché international et sont encore disponibles après plusieurs années. Pour Pro Helvetia, ce changement n'occasionne pas de frais.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
140 000	110 000	110 000	120 000	120 000

2.7

Contribution au rayonnement des compositeurs à l'étranger, et par-delà les frontières linguistiques

De nouveaux modèles d'encouragement à la culture font d'ores et déjà leurs preuves. Le domaine qu'on développe en priorité est celui des commandes de compositions: des compositeurs suisses d'un certain rayonnement sont promus sur la scène internationale (Hanspeter Kyburz, Michael Jarrell, Beat Furrer sont professeurs à Berlin, Vienne et

Graz). Pro Helvetia aide activement à la promotion de compositeurs et d'interprètes, si possible par-delà les frontières linguistiques.

Remarque sur le budget 2000: en l'an 2000, l'Association des Musiciens Suisses fête son centenaire. A cette occasion, de nombreuses œuvres orchestrales seront commandées et crées (2e Fête des arts).

Extension des commandes de compositions

Depuis peu, les commandes de compositions et de projets s'étendent aux domaines du jazz, du pop, de la chanson, ainsi que de la musique folk, de la musique pour chœur ou pour orchestre d'harmonie. Dans ces derniers domaines, Pro Helvetia soutient avant tout les impulsions nouvelles qui font vivre les traditions, et encourage les rencontres par-delà les frontières entre les genres. Là aussi, selon les possibilités, les commandes sont couplées avec des concerts publics et la production de CD.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
220 000	340 000	250 000	280 000	280 000

2.8

Ateliers de compositeurs

En collaboration avec la Société suisse pour la nouvelle musique, et à notre initiative, ont été développés des ateliers de compositeurs dans lesquels la possibilité est offerte à de jeunes créateurs de travailler en collaboration avec des artistes et des ensembles de haut niveau, et de présenter ensuite en concert le résultat de leur travail, dans le cadre d'un festival (dans le budget des créations d'œuvres; environ 10 000 à 15 000 francs par année).

Budget 1998		2000	2001	2002	2003
Total ch. 2	2 400 000	**3 460 000**	**3 490 000**	**3 550 000**	**3 740 000**

3 Littérature et sciences humaines

Sauvegarder en Suisse un monde littéraire autonome et vivant: si l'on considère les conditions qui prévalent aujourd'hui dans le secteur du livre, ce doit être l'objectif prioritaire de l'encouragement à la littérature. La situation dans ce secteur, déjà tendue, est devenue encore plus critique ces dernières années. Le changement des comportements de lecture, la pression concurrentielle des nouveaux médias, la concentration éditoriale, qui engendre l'apparition de géants médiatiques, et surtout la menace de suppression des prix imposés, voilà quelques-unes des données actuelles.

Outre les difficultés spécifiques à la branche, la Suisse connaît d'autres problèmes encore: dans chacune des régions linguistiques, les éditeurs ne disposent que d'un marché fort étroit. Leurs livres, insuffisamment distribués, sont médiocrement accueillis sur le marché des pays voisins où l'on parle l'une ou l'autre de nos langues. Le développement en Europe, l'introduction de l'euro: voilà d'autres facteurs

qui doivent être pris en considération si l'on veut à l'avenir soutenir la littérature d'une manière qui réponde aux besoins.

La direction qu'a prise l'encouragement à la littérature – concentration des prestations et des moyens financiers sur les priorités énumérées ci-dessous – et les buts qu'elle se propose, doivent être maintenus et poursuivis de manière systématique.

- une aide innovatrice à la culture, qui prenne en compte les mutations sociales, mais ne suive pas la mode du moment;
- une aide attentive, qui sache inclure dans le discours politique et culturel les artistes et autres partenaires;
- une politique de médiation et de dialogue, parce que la connaissance et la compréhension d'une culture autre sont la clé de l'avenir;
- une politique culturelle consciente, qui donne à la culture la place qui lui revient, dans le cadre de la politique extérieure de la Suisse.

Evaluation de l'activité antérieure
(«qu'est-ce qui a fait ou n'a pas fait ses preuves?»)

3.1

Mesures destinées à assurer la compréhension entre les cultures

Les traducteurs, médiateurs entre les régions linguistiques, jouent un rôle dont on continue de sous-estimer l'importance; on continue donc de les rétribuer médiocrement. Pour remédier à cette situation difficile, Pro Helvetia a instauré des aides aux traducteurs, destinées à encourager leur œuvre. Grâce à ces contributions, des ouvrages importants, dans le domaine de la littérature ou des sciences humaines, peuvent être traduits dans l'une ou l'autre des langues nationales, indépendamment des contraintes du marché.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
150 000	150 000	150 000	150 000	150 000

3.2

Activité de médiation, appelée à un plus grand développement

Les bibliothèques de l'étranger sont fournies d'œuvres littéraires écrites dans toutes les langues nationales, et d'œuvres qui ne sont pas rédigées dans une de ces langues, mais dont les auteurs vivent en Suisse, ainsi que d'ouvrages scientifiques relevant des différentes branches de la culture. Dans le domaine universitaire, on veille entre autres à ce que les quatre littératures suisses reçoivent la place qui leur revient dans l'enseignement et la recherche, à côté de la littérature écrite dans la langue dominante du pays voisin.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
480 000	510 000	510 000	510 000	510 000

Buts, critères, types de projets
(«quelles mesures, en vue de quels buts?»)

3.3

Encourager le dialogue culturel grâce à des rencontres personnelles

Le soutien à diverses manifestations dans le domaine de la littérature et des sciences humaines est un instrument important du dialogue culturel. Les rencontres personnelles permettent de jeter plus aisément des ponts entre les différentes cultures et mentalités.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
200 000	200 000	200 000	200 000	200 000

3.4

Contributions à des œuvres d'écrivains

Sauvegarder en Suisse un monde littéraire autonome et vivant: ce doit être l'objectif prioritaire de l'encouragement à la littérature. Il s'agit, en d'autres termes, de faire valoir le «potentiel» de cette littérature, c'est-à-dire celui des écrivains eux-mêmes. La plupart d'entre eux ne peuvent vivre de leur travail d'artistes. Afin qu'ils puissent mieux s'y consacrer, l'aide à la création leur fournit un espace de liberté.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
756 000	760 000	760 000	760 000	760 000

3.5

Encouragement à la traduction

A l'intérieur de la Suisse, qui comprend quatre régions linguistiques, mais aussi par-delà les frontières de langues, dans le dialogue de la Suisse avec les autres cultures, l'encouragement à la traduction constitue un instrument de grande valeur. Pro Helvetia est actuellement l'unique institution qui puisse couvrir de manière systématique et professionnelle cet important domaine.

De nouvelles mesures devraient permettre en outre de susciter et de soutenir des projets d'échanges interlinguistiques entre auteurs.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
550 000	650 000	700 000	750 000	750 000

3.6

Contributions à des périodiques culturels ainsi qu'à des ouvrages consacrés à des thèmes sociopolitiques actuels

Dans le domaine des «contributions à des publications», Pro Helvetia renforce sa politique d'encouragement. L'une de ses priorités est le soutien à des périodiques littéraires et culturels, qui ne peuvent survivre sans une aide inscrite dans la durée. A l'avenir, on mettra davantage l'accent sur le soutien à des ouvrages scientifiques consacrés à des thèmes sociopolitiques, sociaux et culturels.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
350 000	400 000	400 000	400 000	400 000

3.7

Soutien ciblé dans le domaine des publications

Un subvention généralisée à des publications dont le nombre a explosé ces dernières années n'a jamais correspondu à la politique d'aide de Pro Helvetia dans le domaine de la littérature. Financièrement, un tel choix serait hors de portée, et de plus il n'aurait pas de sens. Seul un soutien ciblé, correspondant aux possibilités de subventions disponibles, et susceptible de s'adapter aux changements sociaux, peut produire des effets à long terme.

Outre les ouvrages spécialisés mentionnés plus haut, on a voué et l'on continue de vouer une attention particulière à la culture populaire.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
460 000	460 000	460 000	460 000	460 000

Nouveaux champs d'activité

3.8

Prix décernés à des maisons d'édition, en récompense à des éditeurs suisses qui se distinguent par la qualité de leur travail

Vu la situation tendue dans la branche du livre, les mesures d'encouragement indirect ne sont plus suffisantes pour les maisons d'édition. En attribuant des prix à des éditeurs, Pro Helvetia peut honorer le travail créatif, accompli dans la durée, de maisons d'édition littéraires dont la tâche est particulièrement difficile aujourd'hui. Il n'est pas question de subventionner largement et automatiquement des entreprises de qualité moyenne, ou non professionnelles. En revanche, on soutiendra les éditions qui se profilent dans un domaine particulier, que ce soit la jeune littérature suisse, la poésie ou les traductions, ou celles qui enrichissent la vie culturelle de la Suisse (sans oublier le marché du travail) grâce à leurs initiatives.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
	500 000	500 000	500 000	500 000

3.9

Rencontres littéraires

Les ateliers d'artistes et les maisons de la culture sont à la mode. En maint endroit de la Suisse et de l'étranger, les institutions suisses d'encouragement à la culture, qu'elles soient publiques ou privées, proposent de nouveaux lieux de séjour. Cette tendance est réjouissante, mais elle comporte toutefois quelques points faibles:

- une coordination efficace fait défaut
- souvent, les artistes ne disposent pas des moyens financiers nécessaires à leur séjour, parce que ceux-ci ne sont pas toujours assortis d'une bourse
- il est rare que les frontières linguistiques et culturelles soient franchies.

Pro Helvetia, dans ce domaine, exerce une activité subsidiaire et met sur pied un fonds destiné aux séjours des artistes, dans le but d'encourager le dialogue direct entre ces derniers et le public local (lectures, discussions, comptes rendus dans les médias).

Budget 1998		2000	2001	2002	2003
		200 000	200 000	200 000	200 000
Total ch. 3	2 946 000	**3 830 000**	**3 880 000**	**3 930 000**	**3 930 000**

4 Théâtre, danse

Théâtre

En un temps où tous les événements culturels et artistiques nous arrivent à la maison via des médias virtuels, où grâce à Internet on surfe sur le monde, où tout ce qui est étranger paraît immédiatement accessible et compréhensible, le théâtre est un lieu de tradition, auquel on doit se rendre avec les moyens de locomotion habituels. En outre, il faut le désir de voir et d'entendre, la décision d'engager le dialogue: un dialogue entre ceux pour qui les planches signifient le monde, et ceux qui écoutent, regardent et méditent durant deux ou trois heures les histoires qui s'y racontent.

Le théâtre, lieu de dialogue, reste aussi le lieu d'une pause, d'une résistance à la vitesse du temps qui passe. Le théâtre raconte des histoires: belles et tristes, réelles ou fantastiques; des histoires de domination, d'amour, d'érotisme et de mort. Des humains, chaque soir, jouent pour des humains. Bien que les textes et les mises en scène soient reproductibles, chaque soir est un soir nouveau. Unique. Au théâtre, art du passé, les gens doivent se comporter au présent: ils sont dans le maintenant, l'instant, l'immédiateté. Les moyens techniques de restitution d'un spectacle – comme la vidéo – ne rendent jamais justice au médium théâtre. On est tenté de dire: ils sont en conflit avec la forme artistique du théâtre. Le théâtre présuppose une communauté entre les spectateurs et les acteurs: il est accord. Rire, pleurer, réflé-

chir, s'irriter, se disputer. Une «société» s'y rencontre pour quelques heures; c'est une communauté de regards, qui se donne au jeu, qui suit le jeu; puis chacun s'en retourne de son côté.

Danse

Le théâtre, en tant qu'art contemporain, peut aider à survivre en cette époque trépidante, en offrant un sorte d'arrêt, une possibilité de contemplation. La danse, elle, au seuil du XXIe siècle, est par excellence l'art qui permet la communication interculturelle. A l'époque des images et des corps, à l'époque de l'appropriation et de la déconstruction des corps par les médias, la danse, en tant qu'art, est au cœur des choses. Les danseurs sont devenus le lieu de projection des idéaux de notre temps: performance, rayonnement, dynamisme, force, tempo, beauté, efficience – depuis longtemps le vocabulaire qui ne désignait jadis que les qualités de la danse, s'est étendu à d'autres domaines, par-delà toutes les frontières linguistiques. Quel art reflète l'esprit du temps et le sentiment du temps, à la fin du XXe siècle, de manière plus immédiate que la danse? En même temps, cet art ne s'en tient pas à la pure affirmation. La danse contemporaine sert à détruire la surface lisse de nos projections; en montrant le vocabulaire spécifique de notre temps, elle vise à le questionner.

La scène suisse de la danse a connu ces dix dernières années un grand épanouissement. Grâce au retour en Suisse de Heinz Spoerli, et grâce à l'établissement à Lausanne du Ballet Béjart, un réseau de compagnies de danse indépendantes est né, qui non seulement éveillent l'attention des pays voisins, l'Allemagne et la France, mais qui, présentes sur d'autres continents, ouvrent également un dialogue à longue portée entre les cultures.

Evaluation de l'activité antérieure
(«qu'est-ce qui a fait ou n'a pas fait ses preuves?»)

Encouragement aux créations et aux productions

Durant ces dernières années, trois types de soutien ont fait leurs preuves: le soutien

- à des productions suisses à l'intérieur du pays
- à des tournées de compagnies de théâtre et de ballet suisses à l'étranger, notamment de théâtres et ballets indépendants
- à l'échange de productions de théâtre et de ballet entre les différentes régions linguistiques.

L'encouragement aux créations contribue à faire exister un biotope vivant, dans le monde de la danse et du théâtre indépendants. De même, l'idéal d'une compréhension mutuelle est d'une grande importance pour l'échange par-delà les frontières linguistiques. L'innovation artistique et le professionnalisme, tels sont les principaux critères du soutien à la création indépendante dans les domaines du théâtre et de la danse. Sans perdre de vue le fait que les productions doivent franchir les frontières d'une double manière: à l'intérieur du pays, par-delà les régions linguistiques, et vers l'extérieur du pays.

Les coproductions entre des ensembles suisses et des ensembles en provenance des pays où Pro Helvetia entretient des «antennes» ou des permanences ne témoignent pas seulement d'une nouvelle compréhension du travail culturel à l'étranger. Elles contribuent aussi à la compréhension d'autres cultures.

Durant ces dernières années, le nombre des requêtes s'est fortement accru: pour les productions à l'intérieur du pays comme pour les tournées dans d'autres régions linguistiques ou à l'étranger. La nécessité d'augmenter les moyens financiers dans ces trois domaines est urgente: avec le budget actuel, des productions de haute qualité doivent être refusées par Pro Helvetia pour des raisons financières. Il faut absolument mieux prendre en compte le fait que le théâtre et la danse suisses rencontrent un intérêt international. La présence de metteurs en scène et de chorégraphes suisses à l'étranger joue assurément ici le rôle d'un sismographe.

Délimitation des tâches
(«ce que nous ne faisons pas, et pourquoi»)

L'aide se limite à la création théâtrale professionnelle

Par principe, Pro Helvetia soutient exclusivement la création théâtrale professionnelle, d'une part pour des raisons financières, d'autre part pour des motifs de répartition des tâches avec les cantons et les communes.

Buts, critères, types de projets
(«quelles mesures, en vue de quels buts?»)

4.1

Encouragement à la production des théâtres professionnels indépendants

L'encouragement à la production en Suisse: il s'agit de soutenir les productions théâtrales et chorégraphiques des troupes professionnelles indépendantes, dans le but d'amener la création théâtrale suisse à un niveau artistique élevé, et d'attirer également, sur son travail, l'attention de l'étranger.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
1 506 000	1 656 000	1 656 000	1 656 000	1 656 000

4.2

Encourager le dialogue entre les régions de la Suisse

Il s'agit de développer les échanges de troupes itinérantes à l'intérieur du pays pour encourager le dialogue entre les différentes régions linguistiques.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
488 000	610 000	610 000	610 000	610 000

4.3

Tournées et participation à des festivals étrangers

Il s'agit de soutenir des tournées et des représentations de troupes suisses dans des festivals étrangers grâce à des garanties de déficit. Le théâtre de Suisse, grâce à toute une série de metteurs en scène et de chorégraphes, jouit d'une réputation internationale. Si l'on veut rendre possible la présence de productions théâtrales suisses dans les métropoles européennes, il faut se montrer sur la scène internationale, affronter la concurrence internationale. Grâce à des apparitions dans des festivals, par exemple, naît une confrontation fructueuse entre des nations théâtrales aux profils différents; et cette confrontation, dans le meilleur des cas, peut avoir des effets positifs sur les productions réalisées à l'intérieur de nos frontières. Il est donc nécessaire de mettre l'accent sur les «festivals étrangers aux productions importantes». La plupart des projets de ce genre, jusqu'alors, n'ont pas pu recevoir de soutien, pour des raisons financières, bien que Pro Helvetia soit profondément convaincue de leur importance du point de vue de la politique culturelle.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
1 312 000	1 743 000	1 743 000	1 743 000	1 743 000

4.4

Association des petits théâtres

L'Association des petits théâtres (KTV) contribue largement, à la demande de Pro Helvetia, à la diffusion de représentations théâtrales et chorégraphiques dans l'ensemble de la Suisse.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
250 000	250 000	250 000	250 000	250 000

Nouveaux champs d'activité

4.5

Première aide à de jeunes troupes professionnelles

Activités plus soutenues dans le domaine de la «Première aide à de jeunes troupes professionnelles». A côté des troupes de théâtre et de danse indépendantes qui sont déjà bien établies, dont la qualité s'est révélée convaincante, et qui sont soutenues dans une perspective à long terme, de jeunes troupes professionnelles au début de leur carrière, qui n'ont pas encore pu faire la preuve de leur qualité et de leur expérience, doivent pouvoir bénéficier d'une première aide. Pour calculer les sommes à engager, on part de l'idée que cinq productions de jeunes compagnies reçoivent un soutien de 20 000 francs chacune.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
	100 000	100 000	100 000	100 000

4.6

Coproductions internationales

Grâce au développement des antennes de Pro Helvetia en Europe de l'Est (à la demande du DFAE, cf. *Réseaux*), et des permanences de la Fondation elle-même à l'étranger, un réseau de contacts s'est constitué, riche d'un potentiel de coproductions passionnantes sur le plan artistique. Ce potentiel devrait être exploité au travers de l'incitation et de l'encouragement à des projets internationaux réalisés en commun.

Le calcul des sommes engagées se fonde sur l'expérience que de telles coproductions, qui entraînent des frais importants pour le voyage, le transport et le séjour, réclament un apport financier supplémentaire d'environ 100 000 francs. On pourrait ainsi réaliser deux à trois coproductions théâtrales, et une dans le domaine de la danse.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
	300 000	300 000	300 000	300 000

4.7

Encourager des auteurs à collaborer avec des troupes théâtrales

Pour aider les jeunes auteurs de théâtre, il est nécessaire d'élaborer un nouveau modèle d'encouragement aux créateurs d'œuvres destinées à la scène. L'aide financière de Pro Helvetia devrait permettre aux institutions théâtrales établies ainsi qu'aux troupes indépendantes expérimentées de mieux prendre en charge l'aide aux jeunes auteurs de théâtre. Il faut mettre ces jeunes auteurs en relation avec les théâtres et les troupes indépendantes (rattachement à des «maisons»). Une collaboration débouchant sur des productions, voilà qui devrait aider à métamorphoser des matières dramatiques en dialogues de théâtre.

Pour le calcul des sommes nécessaires: cinq invitations d'auteurs dans des «maisons» demanderaient un financement de 20 000 francs chacune.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
	100 000	100 000	100 000	100 000

4.8

Soutien à des festivals à l'intérieur d'une région linguistique donnée

Si le théâtre est le moment d'un dialogue qui franchit les frontières, sa vertu ne doit pas seulement agir au niveau international, mais peut et doit jouer un rôle important à l'intérieur même de notre pays. Comme le théâtre passe surtout par la langue, il est adéquat de faire tourner les bonnes productions, issues de différents milieux culturels, dans les régions qui parlent la même langue. Un soutien intensif dans ce domaine peut rendre accessible à un large public les productions théâtrales et chorégraphiques. De même, la compréhension entre les différentes cultures à l'intérieur de notre pays peut être encouragée, et la diffusion de chacune des productions peut être améliorée.

Budget 1998		2000	2001	2002	2003
		200 000	200 000	200 000	200 000
Total ch. 4	3 556 000	**4 959 000**	**4 959 000**	**4 959 000**	**4 959 000**

5 Animation culturelle, culture populaire

A. Animation culturelle

Sous la rubrique *Animation culturelle*, le groupe de travail compétent soutient des projets touchant la formation des adultes et l'animation socioculturelle. Il se fonde ainsi sur un concept élargi de la culture, lequel s'appuie sur les définitions du Conseil de l'Europe et de l'Unesco[1]. Afin de correspondre au but visé dans l'esprit de ce concept – prendre au sérieux la démocratisation de la culture, et la comprendre comme le devoir de toute la communauté (cf. aussi, à ce sujet, le rapport Clottu, p. 13) – l'*Animation culturelle* place au centre de sa démarche l'idée que les divers contenus de la culture et ses différentes formes d'expression comportent une valeur égale; elle se préoccupe à la fois des prestations culturelles des individus et des réalités qui déterminent la vie du grand nombre. En outre, elle tient compte autant de la diversité existante que des particularités liées à des appartenances régionales, linguistiques, ethniques et autres.

Ainsi l'on contribue de manière essentielle à l'encouragement de la compréhension réciproque, selon la première des priorités formulées par Pro Helvetia (cf. chapitre «Objectifs prioritaires et buts visés pour 2000–2003»). En fonction des critères ci-dessus, on soutient avant tout des initiatives qui permettent l'échange des capacités et des ressources, ainsi que la participation créatrice et active des individus comme des groupes. On encourage donc les manifestations et les projets correspondants, qui soient accessibles à tous et qui offrent des possibilités de médiation entre les positions et les demandes sociales. On voue une attention particulière aux projets dont bénéficient des régions géographiquement marginales.

Dans notre époque de mutations économiques et sociales profondes et de perte croissante de repères (cf. l'introduction à la présente requête), ce travail culturel, qui ouvre à de larges cercles de la population l'accès à la découverte d'une identité renouvelée et de sens nouveaux,

1 «La culture est tout ce qui permet à l'individu de s'orienter dans le monde et dans la société, mais également dans son héritage national propre; tout ce qui permet à l'homme de mieux comprendre sa situation, afin de pouvoir, le cas échéant, la changer» (Conseil de l'Europe).

«La culture englobe les structures, les formes d'expression et les conditions de vie d'une société, ainsi que les différents travaux grâce auxquels l'individu s'exprime et s'accomplit dans la société» (Unesco).

ainsi qu'à la recherche en commun de perspectives et d'esquisses de solutions, prend encore plus de sens.

B. Culture populaire

En accord avec les grandes orientations de Pro Helvetia, ce domaine d'aide est fondé sur le même concept élargi de la culture, tel qu'il est exposé sous la rubrique *Animation culturelle*. Sous une forme encore plus spécifique, la culture populaire englobe tous les aspects de ce qui fournit du sens à la vie quotidienne, dans toutes les couches de la population, dans le passé comme dans le présent. Elle englobe de nouvelles formes d'expression et de nouveaux processus de symbolisation, mais aussi l'interprétation de ce que la mémoire collective nous donne en héritage. Les exposés de la première partie de ce rapport ont déjà souligné que le débat avec l'Autre et l'étranger, que la population suisse est de plus en plus requise de mener, ne peut avoir lieu que si nous sommes conscients de notre identité culturelle. A cet égard, les musées locaux et régionaux, par exemple, apportent une importante contribution.

Evaluation de l'activité antérieure
(«qu'est-ce qui a fait ou n'a pas fait ses preuves?»)

A. Animation culturelle

Les métamorphoses sociales et les mouvements sociaux, avec les problèmes et les besoins qu'ils entraînent, se reflètent dans le choix des projets que Pro Helvetia a soutenus prioritairement ces quatre dernières années, sur le plan du contenu comme sur celui de la méthode. A fait ses preuves en particulier le soutien à des projets pilotes. C'est ainsi qu'on s'est donné la possibilité d'appréhender de nouvelles demandes et d'amasser des expériences. On constate aujourd'hui qu'on est ainsi parvenu à mieux prendre conscience des besoins contemporains – ce qui a conduit à certaines institutionnalisations. De même, on a professionnalisé davantage la conception et la réalisation des projets.

Comme exemple de nouveaux contenus, on mentionnera des projets liés à l'écologie; d'autres qui répondent à la demande des femmes. Dans ces domaines, on observe une tendance à des déplacements d'accent: on s'attache moins à soutenir les projets de base que la médiation et la diffusion de ces projets. Dans ce contexte – et en accord avec la *Requête 1996–1999* –, l'*Animation culturelle*, durant ces dernières années, a soutenu avec succès des projets de professionnalisation (formation de formateurs, développement de plans d'études dans les lieux de formation continue pour adultes, conduite de symposiums nationaux pour l'animation culturelle, soutien à la littérature spécialisée dans le domaine de la formation des adultes et de l'animation socioculturelle). Parallèlement, dans des champs d'activité spécifiquement sociaux (question des migrations, «oral history», historiographie dans une perspective féminine, débats sur l'identité régionale, nouveaux médias), de nouveaux projets pilotes ont été

engagés. De manière générale, on s'est mis à évaluer différemment l'importance et la nécessité du travail sur les projets. On s'est ouvert davantage au travail culturel innovateur, ainsi qu'à la participation démocratique.

L'*Animation culturelle*, avec Culture*mobile*, une création propre à la Fondation, met résolument l'accent sur l'encouragement à des activités culturelles autonomes, et qui impliquent de larges couches de la population, dans toutes les parties du pays. Depuis sa fondation, Culture*mobile* a accompagné plus de 200 projets créés à l'initiative de groupes, dans les villages, les quartiers et les régions. De plus en plus souvent, il a été demandé que l'expérience se prolonge et que la médiation se poursuive. Outre son travail sur les projets, Culture*mobile* contribue de manière importante à professionnaliser l'animation socioculturelle.

Dans le groupe de travail *Animation culturelle*, on constate que la formation, l'économie et la culture interagissent, sur le plan de la méthode comme sur celui des contenus. C'est ainsi que nous sommes sans cesse requis de réfléchir sur nos critères et de tenir compte des mutations sociales, aussi bien lorsque nous examinons les requêtes que lorsque nous concevons nos propres initiatives.

Aujourd'hui comme hier se manifeste en Suisse un besoin de coordination et de clarification des compétences dans le domaine de la formation des adultes. En 1998 s'est engagée une discussion qui impliquait les instances compétentes de la Confédération, et à laquelle Pro Helvetia fut également associée. Cette discussion a donné lieu à l'élaboration d'un rapport: «Formation continue en Suisse: situation et recommandations». Les débats ont montré, entre autres, que le domaine qu'encourage Pro Helvetia n'est couvert par aucune autre institution.

B. Culture populaire

Les buts fixés durant les années précédentes, dans ce domaine, se sont révélés conformes aux besoins, et n'appellent pas de modification essentielle. Le net accroissement des demandes dignes d'être soutenues témoigne du besoin de débattre sur notre identité, nos origines et notre histoire.

Pro Helvetia, dans un proche avenir, se préoccupera de repenser le concept de «culture populaire».

Buts, critères, types de projets
(«quelles mesures, en vue de quels buts?»)

A. Animation culturelle

5.1

Culture*mobile* a fait ses preuves. Il faut à tout prix poursuivre cette expérience. Développement en Suisse italienne

Encourager la participation et les projets de base, qui permettent l'échange des capacités et des ressources, et rendent possible une action commune

Avec Culture*mobile*, Pro Helvetia conduit en Suisse, depuis 1984, son propre projet socioculturel, original et innovateur. Culture*mobile* est une façon particulière de soutenir et d'accompagner des projets qui naissent dans toutes les régions linguistiques de la Suisse, à l'initiative des groupes intéressés. Ce travail se réalise grâce à cinq animateurs et animatrices expérimentés, qui contribuent, en tant que partenaires, à formuler des projets, à développer des concepts, à établir des plans financiers, et enfin à réaliser les projets. Le but de ce travail d'animation est, entre autres, de valoriser les initiatives, et de souligner leur valeur de travail culturel; il est aussi de motiver les groupes concernés à élaborer, à partir des expériences acquises, de nouveaux projets. En fonction des besoins, une infrastructure à usages multiples est à disposition: deux camionnettes avec des accessoires pour le théâtre, une tente de fête, une scène, du matériel pour l'éclairage et la sonorisation, une installation pour la sérigraphie, du matériel d'exposition, un équipement vidéo et photo.

Il faut absolument poursuivre le travail de Culture*mobile*: grâce à lui, de très nombreuses personnes peuvent participer à la vie culturelle, avec les possibilités et dans l'environnement qui sont les leurs.

Il est nécessaire de développer l'activité de Culture*mobile* dans la Suisse italienne, afin de mieux tenir compte des besoins culturels et de la richesse d'idées de cette région linguistique. Il faut notamment – étant donné le nombre croissant des requêtes – développer le travail de conseil ponctuel (qui va de pair avec l'accompagnement de projets à long terme). Il en résulte la nécessité d'une augmentation des crédits. Dans le budget de Culture*mobile* sont compris les frais en personnel, l'infrastructure et les coûts des projets soutenus.

(Remarque sur le budget 2000: y compris 100 000.– pour l'acquisition d'un équipement vidéo digitale).

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
664 500	830 000	730 000	730 000	800 000

5.2

L'animation culturelle à l'intérieur du pays comporte la formation culturelle et socioculturelle des adultes

Pro Helvetia, dans le cadre de la formation culturelle des adultes et de l'animation socioculturelle, se concentre surtout sur le travail à l'intérieur de nos frontières.

La fondation vise notamment à réaliser:

– des projets de formation et d'animation culturelle interdisciplinaires, ainsi que des manifestations culturelles décloisonnées,

– des sessions, des ateliers et des symposiums consacrés à des questions culturelles et sociopolitiques,

– des projets pour une meilleure propagation de la formation des adultes,

– des projets se penchant sur les développements historico-sociaux et ouvrant l'accès aux réalités sociales d'aujourd'hui,

– des projets dans les régions à infrastructure culturelle réduite,

– des projets avec et pour des groupes dont l'accès aux structures et aux ressources de la vie culturelle est difficile.

Animation culturelle à l'intérieur du pays: une contribution à la compréhension réciproque et à la participation

En soutenant des projets très divers, y compris de petits projets, l'*Animation culturelle* contribue de manière essentielle à la compréhension entre régions et cultures, par-delà les frontières linguistiques, en tenant compte des adaptations nécessaires.

Le conseil aux projets, une mesure d'encouragement garante de qualité, parallèlement au soutien financier

Dans le groupe de travail *Animation culturelle*, l'encouragement à la culture, outre la garantie d'un soutien financier, se fait aussi sous la forme de conseils aux projets. Cette prestation contribue à professionnaliser la formation des adultes et l'animation socioculturelle. Elle témoigne de l'importance accordée aux projets nouveaux. Ce type de conseil est également une forme de garantie de qualité, dans la perspective d'une aide financière subséquente.

Remarque sur le budget: dans les années précédentes, il est apparu clairement que les moyens disponibles ne suffisent pas à soutenir dans une mesure suffisante le grand nombre de projets pilotes prometteurs et d'initiatives culturelles engagées dans les régions périphériques. D'où l'augmentation exceptionnelle du budget au début de la période financière.
Remarque à propos de l'augmentation pour 2001: elle est due au fait que l'on prévoit, en relation avec l'Expo.01, un accroissement du nombre des projets.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
190 500	280 000	350 000	280 000	280 000

5.3

Continuité de l'aide aux offres périodiques. Soutien au travail de consolidation

L'expérience des dernières années a montré que de plus en plus souvent, dans le domaine de la formation des adultes et de la socioculture, des organisations privées proposent des offres périodiques (sessions culturelles interdisciplinaires, centres culturels et centres de formation régionaux, initiative de conseil socioculturel). Afin d'assurer la pérennité de cet excellent travail de consolidation des projets, il faut que des initiatives culturelles de cette nature soient mieux soutenues sur la durée.

En particulier dans les régions dont l'offre culturelle est réduite, le maintien de telles manifestations constitue un complément important à l'offre culturelle déjà établie ou institutionnalisée.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
180 000	200 000	200 000	200 000	200 000

5.4

Transmission de la culture suisse au-delà des frontières à ceux qui pourront à leur tour la propager à l'étranger

Durant ces dernières années, à l'occasion de projets d'échanges, d'importants contacts ont été pris avec des institutions culturelles étrangères, dans la perspective d'une médiation de la culture suisse et de son patrimoine historique et géographique (cf. p. ex. un colloque international des enseignants d'allemand à Amsterdam). On a déjà pu répondre à des initiatives isolées (collaboration au financement de symposiums et de colloques). La demande, qui ne cesse d'être importante, d'un large engagement suisse, a conduit à de nouveaux concepts, pour la réalisation desquels de nouveaux moyens ont été engagés.

Grâce à l'engagement de Pro Helvetia dans la transmission, à des médiateurs, des richesses du patrimoine et de la culture, on a pu contribuer, de manière importante, à faire percevoir à l'étranger une image différenciée de la Suisse.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
25 000	100 000	100 000	100 000	100 000

B. Culture populaire

5.5

Publications dans le domaine de la culture populaire; contributions à la création ou à l'aménagement de musées locaux ou régionaux

Dans le domaine de la culture populaire, Pro Helvetia soutient des musées locaux et régionaux, grâce à des aides à la fondation ou à l'aménagement. Dans ces musées on met en forme et l'on présente l'histoire et les coutumes (anciennes ou contemporaines) d'une région et d'une population. Un autre domaine d'aide est le soutien à des publications qui traitent de thèmes liés au patrimoine national. A côté de ces publications coûteuses, il devient de plus en plus important de soutenir aussi d'autres formes de médiation, plus proches du vécu (p. ex. les formes orales de transmission culturelle, l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les manifestations à vocation régionale), afin de rendre accessibles à de larges couches de la population les richesses du patrimoine et les interrogations qui lui sont liées. Là aussi, il importe que le débat avec notre propre passé et notre propre histoire contribue à forger notre identité et nous rende ainsi aptes à l'échange culturel. Seule une augmentation du budget peut répondre de manière adéquate à un besoin de cette nature.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
212 000	430 000	450 000	450 000	450 000

5.6

Initiatives de la Fondation et actions prioritaires sur des thèmes sociopolitiques actuels

L'*Animation culturelle* doit établir à court terme des priorités qui lui permettent de réagir davantage, et plus vivement, aux processus sociaux actuellement en cours; et cela au travers d'initiatives originales, ou bien en soutenant des projets existants. On peut par exemple songer aujourd'hui à des champs d'activité sociopolitiques et socioculturels comme: les nouveaux médias (leurs effets sur la communication et la vie culturelle) le dialogue interculturel (le plurilinguisme, la compréhension mutuelle, la société pluriculturelle), le «travail-le temps-les loisirs» (métamorphoses des valeurs sociales).

On peut conférer à ces activités les formes suivantes: colloques, publications, projets d'animation et d'échanges, etc. L'*Animation culturelle* peut ainsi donner l'élan à des projets de cette nature, soutenir l'initiative de tiers, réunir divers groupes d'intérêts ou donner mandat de le faire.

Pour cette priorité-là, une augmentation du budget permet à l'*Animation culturelle* de mettre l'accent sur des questions essentielles et d'engager à leur propos des discussions ou des actions.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
	150 000	150 000	150 000	150 000

5.7

Forum international pour les spécialistes de l'animation socioculturelle

Projet pour un forum international destiné aux spécialistes de l'animation socioculturelle (dans le cadre de Culture*mobile*), dans l'intention d'échanger des expériences et d'établir des contacts.

(compris dans le poste budgétaire 5.1, Culture*mobile*).

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
Total ch. 5 1 272 000	**1 990 000**	**1 980 000**	**1 910 000**	**1 980 000**

6 Réseaux – échanges culturels internationaux

Sous l'appellation *Réseaux*, on comprend depuis 1992 les établissements culturels de Pro Helvetia à l'étranger, ainsi que tous les services «transversaux» (qui ne s'arrêtent pas aux frontières entre domaines), et qui accomplissent au premier chef leur travail à l'extérieur de la Suisse. Comme son nom l'indique, la tâche consiste ici à créer des «réseaux» entre les différentes activités d'échanges que la Fondation entretient avec l'étranger. Le mot d'«échanges» comprend un large éventail de types de rencontre et de collaboration, qui peuvent prendre des allures très différentes selon les projets et les affinités des acteurs culturels concernés.

Avec la création de *Réseaux* – outre le souhait de mieux intégrer nos permanences à l'étranger et leur vouer plus d'attention – on a voulu tenir compte de l'importance croissante du travail de Pro Helvetia hors de nos frontières, un travail plus large que celui des divers départements spécialisés, lesquels agissent surtout en fonction des requêtes qui leur sont adressées.

Le mot de «Réseaux» recouvre un programme fondé sur deux intentions prioritaires:

1. Renforcer la créativité, l'innovation et la qualité des œuvres d'art et des œuvres de l'esprit en Suisse, en les mettant en contact, à un niveau international, avec des productions, des manifestations et des partenaires importants.
2. Dans le même élan, garantir une meilleure participation des créations artistiques suisses au concert international de l'art – et inversement.

Les lacunes, dans le travail à l'étranger, devraient être comblées par les méthodes suivantes:

- Coordination et création de contacts avec des partenaires extérieurs, dans le pays et à l'étranger.
- Etablissement de petits bureaux ou centres culturels, à la structure la plus souple possible, à l'étranger, là où une présence permanente est nécessaire.

La tâche du groupe de travail *Réseaux* comprend les domaines ou les services suivants:

- *Permanences à l'étranger – postes culturels dans les pays étrangers*
- *Service Initiatives culturelles*
- *Accueil et Echange avec l'étranger*
- *ECSN – Echanges culturels Sud-Nord*
- *ECEO – Echanges culturels Est-Ouest* (postes étrangers en Europe centrale et orientale)

Tâches des différents services

Le service *Initiatives* conçoit et réalise à l'étranger des projets originaux et de longue haleine. Ce travail fait depuis longtemps partie des activités de la Fondation; le service *Accueil et échanges* s'occupe, lui, d'échanges de personnes avec l'étranger. A cet ensemble, on a intégré les deux services d'échanges culturels (Est-Ouest et Sud-Nord). Tandis que le soutien culturel aux pays de l'Europe centrale et orientale dépend d'un mandat du DFAE, dans le cadre du programme pour l'Europe de l'Est décidé par le Parlement, l'échange culturel avec les pays de l'hémisphère Sud est organisé depuis un certain temps, à titre d'activité autonome de la Fondation, sur son propre budget.

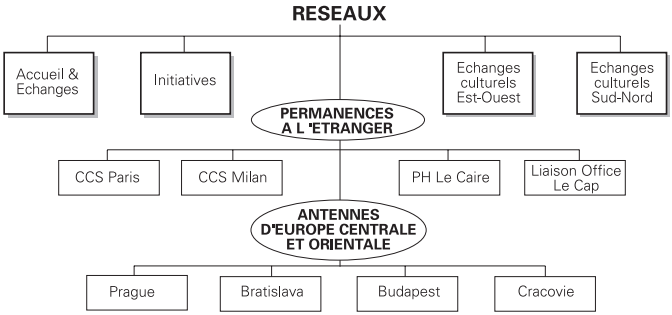

Réalisation de projets originaux de la Fondation, mises en contact, coordination et orientation

Réseaux complète l'action des groupes de travail spécialisés dans les divers domaines, et fournit une part importante du travail de base pour l'activité de la Fondation à l'étranger. Outre ses projets propres, le groupe de travail doit accomplir des tâches de contact et de coordination (collaboration avec le DFAE et l'OFC). En outre, il se charge de conseiller et de soutenir des projets conçus par des tiers.

Projets d'échanges à long terme, franchissant les frontières entre les genres

Sont soutenus les projets d'échanges et de rencontres sur une base de réciprocité, en particulier les projets établis sur le long terme, et qui franchissent les frontières entre les genres – donc les projets interdisciplinaires. Lors de la conception de ces projets, on veille à ce que les artistes concernés, en Suisse comme à l'étranger, soient impliqués le plus directement possible.

Organisation et exploitation des antennes d'Europe centrale et orientale, mandat du Département des Affaires étrangères

Depuis le début des années 90, un mandat du DFAE a placé sous la responsabilité de Pro Helvetia la gestion de la part culturelle des crédits destinés à l'Europe de l'Est. Pour le mandat qui court encore actuellement (il couvre les années 1996–1998), l'accent principal a été mis sur les quatre pays d'Europe centrale que sont la Pologne, la République tchèque, la République slovaque et la Hongrie. Pour réaliser ses projets, Pro Helvetia a ouvert en 1992/93, dans ces quatre pays, de petites agences qui ont reçu le nom d'«antennes», afin que leur fonction soit plus clairement désignée. C'est le service *Echanges culturels Est-Ouest* qui a la responsabilité de ces «antennes» (cf. «Nouveaux champs d'activité»). Comme le DFAE, à partir de 1999/2000, déplace ses activités vers l'Europe du Sud-Est, les moyens accordés aux antennes de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est ne sont plus disponibles. Cependant, Pro Helvetia est prête à financer trois de ces quatre antennes, à partir de 2000, sur le crédit ordinaire de la Fondation, pour autant que celui-ci soit augmenté de manière appropriée.

Evaluation de l'activité antérieure
(«qu'est-ce qui a fait ou n'a pas fait ses preuves?»)

Projets d'échanges à long terme, en plusieurs phases, réalisés en Suisse également

Autant que possible, il faut renoncer à des manifestations qui représentent la Suisse d'une manière unilatérale et simplement ponctuelle. Ce qui doit être encouragé prioritairement, ce sont bien plutôt des projets à long terme, qui puissent se dérouler en plusieurs phases, et dans lesquels la partie suisse travaille en collaboration étroite avec les partenaires étrangers. On a pris conscience que le travail accompli à l'étranger doit se réaliser davantage dans notre pays même; il faut donc que les projets se concrétisent plus souvent en Suisse également.

Où faut-il que la Fondation entretienne une représentation sur place?

Une présence directe, sur place, sous forme d'«antenne» – au sens strict du mot – dans les pays et les régions où il n'existe pas de tradition solide sur quoi construire un échange culturel: voilà un instrument très efficace, et une condition qu'il faut remplir si l'on entend encourager la création culturelle et artistique suisse grâce à un dialogue culturel plus intense. Si la diffusion internationale de la création culturelle et artistique suisse doit se réaliser d'une manière durable, et ne pas se limiter à tel événement ponctuel, s'il s'agit d'encourager vraiment les échanges réciproques, alors une structure permanente s'impose dans ces pays et ces régions.

Dans les pays et les régions qui ont déjà des contacts développés avec la Suisse, et dans lesquels existe, sur le plan de l'art et de la culture, tout un réseau de relations, il n'est pas nécessaire d'avoir une représentation de Pro Helvetia sur place. C'est pourquoi, par exemple, la représentation berlinoise a été fermée.

Délimitation des tâches
(«ce que nous ne faisons pas, et pourquoi»)

On ne soutient pas de projets qui consistent exclusivement en publications, car le contact personnel et direct doit être le moyen principal de créer une rencontre durable.

Nouveaux champs d'activité

Nouvelles exigences et nouvelles tâches

Ces dernières années, la Fondation a pris en charge, dans le domaine *Réseaux*, nombre de tâches complémentaires: le nécessaire élargissement géographique de l'activité *Initiatives* au-delà de l'Europe de l'Ouest, des initiatives originales dans le domaine Sud-Nord, l'échange universitaire dans la section *Accueil et Echanges*; à quoi s'ajoutent les permanences nouvellement établies à l'étranger, à Milan et en Afrique du Sud, ainsi que les antennes d'Europe centrale et orientale, qu'il faut reprendre des mains du DFAE. A cet important accroissement des tâches, le groupe de travail *Réseaux*, jusqu'à présent, n'avait pu faire face de manière adéquate, pour des raisons de structures et de personnel.

Si l'on veut atteindre les buts fixés, et remplir les critères correspondants (cf. ci-dessus), le travail de *Réseaux* ne peut se réduire à la simple distribution d'aides financières – les «perspectives de rendement», faute d'attention aux conditions-cadres, s'en trouveraient

diminuées de manière injustifiable. Dans de nombreux cas, ce qui est d'abord attendu de nous, ce sont des conseils, un accompagnement, un suivi de l'aide; en outre, il est nécessaire que les mesures de soutien financier soient accompagnées d'un «controlling» et d'un «monitoring», ainsi que d'une évaluation finale des projets, afin de garantir un emploi optimal des moyens engagés. Cela vaut aussi bien pour les projets originaux que pour les demandes adressées à la Fondation par des tiers. Toutes ces tâches, cependant, demandent un fort engagement en personnel.

Buts, critères, types de projets
(«quelles mesures, en vue de quels buts?»)

6.1 Permanences à l'étranger

Permanences à l'étranger: centres culturels et bureaux de liaison au service de la création culturelle suisse

En comparaison avec les instituts culturels d'autres pays, Pro Helvetia n'entretient que très peu de représentations à l'étranger. Comme celles-ci doivent autant que possible s'adapter aux conditions locales, elles ne sont pas créées sur un modèle unique. Dans les pays qui sont linguistiquement et culturellement voisins, on entretient de véritables centres culturels, qui sont également des lieux de manifestations (le *Centre Culturel Suisse* de Paris et le *Centro Culturale Svizzero* à Milan). En revanche, dans les pays plus éloignés, on a établi des bureaux de liaison ou «antennes» (le Caire, le Cap, les antennes d'Europe centrale et orientale). Leur rôle principal est de fonctionner comme plaques tournantes, comme lieu de contact et de transmission, afin de mettre la création culturelle suisse en relation avec celle des pays correspondants, et, de façon générale, d'augmenter le rayonnement de cette création dans le monde.

Transmettre et faire connaître la création culturelle suisse sur le plan international, c'est le meilleur moyen pour permettre une large compréhension des positions et des attitudes suisses dans les domaines les plus divers. Durant la prochaine période budgétaire, des efforts particuliers doivent être consentis pour améliorer la mise en réseau et la coordination entre nos différentes permanences à l'étranger et le service *Initiatives*.

6.1.1

Centre Culturel Suisse, Paris

Depuis sa création en 1985, le *Centre Culturel Suisse de Paris (CCSP)* a multiplié ses projets et ses efforts, devenant un lieu reconnu dans le paysage parisien et un véritable «sas» pour les artistes suisses cherchant à se faire connaître en France.

La tâche de l'équipe s'est donc considérablement amplifiée. De plus, pour passer le cap de l'an 2000, Pro Helvetia éprouve la nécessité de répondre encore davantage à la demande de jeunes artistes encore non reconnus. C'est pourquoi nous voulons assigner une nouvelle fonction à notre petite salle J.-J. Rousseau qui pourrait devenir, dans le cadre d'une programmation bis, tour à tour galerie d'exposition pour jeunes plasticiens et photographes, lieu de lectures, de rencontres littéraires en rapport plus immédiat avec l'actualité éditoriale et de conférences,

ainsi qu'un pied-à-terre pour les instances culturelles suisses cherchant un contact à Paris (conférence de presse, lieu de réunion, etc.).

Outre ces buts, le Centre de Paris, dans les années à venir, devrait renforcer son rôle de charnière et d'antenne de la Fondation, pour étendre son activité à l'ensemble de la France. C'est ainsi que les projets conçus par le CCSP devraient pouvoir être présentés dans d'autres lieux de France, en collaboration avec le service *Initiatives* et les différents groupes spécialisés. Le CCSP a prouvé son efficacité; le Paris de la culture est très attentif à ses activités; il s'agit maintenant, pour la période budgétaire 2000–2003, d'exploiter, grâce à ces nouvelles fonctions, les possibilités de synergie.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
1 485 000	1 850 000	1 950 000	2 050 000	2 150 000

6.1.2

Centro Culturale Svizzero, Milan

Ouvert en 1997, le *Centro Culturale Svizzero* (CCSM) joue le rôle de charnière entre les vies culturelles italienne et suisse. Son activité repose sur deux piliers:

1. Le CCSM est un bureau de liaison et un centre culturel:
   - il fonctionne comme bureau de coordination et de relations; c'est un centre névralgique helvético-italien;
   - il propose des programmes de manifestations originales, dans ses propres locaux.
2. Il conçoit et réalise des projets dans toute l'Italie (travail d'*Initiatives*), en collaboration avec des partenaires italiens et/ou d'autres partenaires étrangers (diffusion de projets, productions autonomes, coproductions).

Le Centre a commencé son activité avec un grand succès, et s'est déjà constitué tout un public de fidèles. Cependant, les tâches d'*Initatives*, en particulier, pour cause d'insuffisance de moyens et de manque de personnel, n'ont pas pu être réalisées de manière souhaitable. Les moyens supplémentaires nécessaires ne devront pas être utilisés en priorité pour le programme de manifestations du Centre lui-même – on tentera plutôt, au premier chef, d'étendre l'action du Centre à toute l'Italie, autant que possible en accord avec l'*Institut suisse de Rome*.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
838 000	950 000	1 050 000	1 150 000	1 250 000

6.1.3

Pro Helvetia, Le Caire

La permanence du Caire conçoit et mène à bien des projets qui, au-delà de l'Egypte, concernent l'ensemble des pays arabes. Le travail des délégués de Pro Helvetia au Caire doit être poursuivi, avec un accent plus marqué sur les projets de dialogue en collaboration avec les institutions et les acteurs culturels locaux. Divers projets dans les

domaines des arts visuels, du film, de la vidéo, de la musique, du théâtre, de la danse et de la littérature sont développés avec les groupes spécialisés de Pro Helvetia. Grâce à sa collaboratrice indépendante, basée à Gaza depuis le début 1997, qui peut résoudre sur place les problèmes d'organisation et de logistique, il est également possible de réaliser quelques projets ponctuels en Palestine. Afin de pouvoir exploiter à fond les possibilités du bureau régional, il est absolument nécessaire que les projets englobent davantage les pays voisins de l'Egypte. Les frais supplémentaires que cela nécessite sont modestes, et l'investissement très largement rentable (effets multiplicateurs).

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
230 000	350 000	375 000	425 000	450 000

6.1.4

Liaison Office South Africa, Le Cap

Ouvert début 1998, le Bureau de liaison en Afrique du Sud est la permanence la plus récente de Pro Helvetia à l'étranger. Le fait que son siège administratif se trouve au cœur de la ville du Cap n'empêche pas ce dernier de posséder toutes les caractéristiques d'un centre mobile destiné à couvrir l'ensemble de l'Afrique du Sud.

En établissant ce bureau régional, on a pu tirer profit des expériences réalisées grâce aux antennes d'Europe centrale et orientale. Le modèle actuellement expérimenté en Afrique du Sud, léger et mobile, doit de son côté avoir des effets en retour sur les autres permanences à l'étranger.

L'objectif principal du Bureau en Afrique du Sud est d'encourager les échanges entre personnalités et institutions actives dans le domaine culturel en Suisse et en Afrique du Sud. C'est pourquoi il ne dispose pas lui-même de salle de spectacle, mais utilise plutôt les locaux culturels déjà existants sur place.

Lié physiquement au consulat de Suisse dans la ville du Cap, le Bureau de liaison en Afrique du Sud agit en collaboration avec les représentations diplomatiques de la Suisse en Afrique du Sud, tout en gardant son indépendance dans la programmation.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
150 000	300 000	325 000	375 000	400 000

6.1.5

«Initiatives», l'antenne ambulante de Pro Helvetia

Le service *Initiatives culturelles* peut être décrit comme une «permanence ambulante» de Pro Helvetia. Comme il est financièrement exclu d'établir des permanences dans tous les pays avec lesquels une collaboration serait souhaitable, *Initiatives* travaille ponctuellement, en fonction de projets précis – et en collaboration avec les groupes de travail spécialisés –, avec les pays les plus divers. Ce service conçoit des projets qui franchissent les frontières entre les genres et les na-

tions, en collaboration avec les créateurs, avec d'autres institutions suisses, ainsi qu'avec des organisations partenaires à l'étranger.

Initiatives réalise des manifestations dans toutes les disciplines: arts visuels, danse, théâtre, musique, littérature et cinéma. Il faut aujourd'hui tenir compte du fait que les arts sont de plus en plus en interaction et se métissent de plus en plus. A cet égard, Pro Helvetia doit assurer et remplir davantage une fonction transversale.

Les interventions ponctuelles ou à long terme mentionnées ci-dessous sont encore souvent orientées sur l'Europe, car le besoin d'intégration de la Suisse face à ses voisins reste important. Afin de promouvoir la connaissance et l'intégration internationale des artistes suisses et de réaliser des projets d'échanges et de coproductions valables, il est nécessaire de développer des projets en Suisse.

6.1.5.1

Projets de promotion et de diffusion

Développer et intensifier un réseau de contacts entre des régions, des villes, des fondations et des institutions nationales et internationales (p. ex. une série de manifestations à l'étranger ou «vitrines» de la danse et du théâtre à l'intention des professionnels).

6.1.5.2

Projets thématiques

Recherches sur l'interdisciplinarité, un sujet, une discipline ou un artiste (p. ex. les manifestations thématiques et internationales «Suisse visionnaire» et «Voglio vedere le mie montagne»).

6.1.5.3

Projets d'échanges et de coproduction

Projets à long terme entre des artistes, des villes et des régions suisses et étrangères (p. ex. avec la Bosnie, les pays méditerranéens, l'Amérique du Sud).

C'est la nouvelle donne internationale qui exige une intensification des contacts avec des régions situées hors d'Europe et/ou jusque-là peu considérées. Différentes raisons peuvent être à l'origine de ces changements; par exemple la situation d'urgence en Bosnie; la problématique des pays limitrophes de la Méditerranée; les opportunités et la qualité des partenaires.

Pour la période 2000–2003, il s'agit, en premier lieu, de renforcer de manière significative les activités existantes et de permettre ainsi le développement des activités extra-européennes principalement au travers des projets d'échanges et de coproduction à long terme.

L'existence de ce domaine, à côté des tâches subsidiaires de Pro Helvetia, est primordiale. D'une part il permet une flexibilité et une liberté d'action qui sont nécessaires si l'on veut répondre de manière adéquate aux demandes d'un milieu culturel mouvant par définition. D'autre part, il offre un outil indispensable pour mener une politique culturelle dynamique, pour exploiter au maximum les synergies existantes et enfin pour contribuer à donner une image vivante, non seulement de l'institution, mais en premier lieu de la vie artistique de notre pays dans ses échanges avec le monde.

Nouvelles exigences et perspectives

Il est prévu de lier plus étroitement, dans les prochaines années, l'activité d'*Initiatives* à celle de nos permanences à l'étranger, et de mieux coordonner leurs actions. On pense en particulier à la région méditerranéenne (Le Caire) et à l'Afrique du Sud (Le Cap), mais également à Paris et à la France. La permanence de Milan, elle, dispose d'un budget propre pour les projets *Initiatives.*

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
645 000	900 000	1 000 000	1 100 000	1 200 000

6.2 Accueil et Echanges avec l'étranger

Accueil et Echanges encourage les échanges de personnes dans le cadre de projets déterminés

Accueil et Echanges encourage et soutient les échanges de personnes dans le cadre de projets déterminés, en direction de la Suisse et de l'étranger. Il s'agit d'établir une médiation entre les créateurs, les institutions et les acteurs culturels, les universités, les ambassades et d'autres institutions politiques. Les principaux domaines de travail sont le soutien aux séjours d'information et d'études de créateurs ou de spécialistes en sciences humaines venus de l'étranger, et qui poursuivent des recherches sur un thème suisse; le soutien à la participation à des colloques, des symposiums ou des festivals; le soutien à des lectures, des conférences et des ateliers de créateurs suisses à l'étranger, de même que l'encouragement des échanges dans le monde universitaire.

6.2.1

Séjours en Suisse

Il s'agit de contribuer, dans toutes les disciplines artistiques, ainsi que dans toutes les disciplines scientifiques correspondantes, aux séjours d'étude ou d'information de créateurs étrangers qui font des recherches en Suisse sur un thème culturel suisse, ou qui voudraient se familiariser avec tel ou tel aspect des activités artistiques suisses.

La collaboration active, liée à des projets déterminés, des artistes et des acteurs culturels étrangers avec des artistes ou des scientifiques suisses, permet de resserrer les liens. A cet égard, on peut exploiter de nouvelles possibilités ouvertes par Internet.

On accorde un soin particulier à l'organisation des séjours, de même qu'à l'accueil des hôtes étrangers en Suisse ainsi qu'au suivi de leur démarche; le personnel, dont le service *Accueil et Echanges* disposait jusqu'à présent, n'a permis de réaliser une telle tâche que de manière embryonnaire. L'extension nécessaire de l'aide aux artistes étrangers voyageant en Suisse implique à l'avenir une augmentation des moyens mis à notre disposition.

Dans le cadre de la «Tripartite» avec le DFAE et l'OFC, cette tâche est de celles qui ont été définies comme prioritaires pour la politique culturelle étrangère de la Suisse. A ce titre, et pour honorer cette priorité, il est nécessaire de consolider de manière significative les moyens mis à disposition dans ce domaine.

	Budget 1998	2000	2001	2002	2003
	175 000	275 000	325 000	350 000	400 000

6.2.2

Participation à des colloques, symposiums et festivals

Si des artistes ou des acteurs culturels suisses participent à une rencontre à l'étranger, ou si des conférenciers étrangers participent à des manifestations suisses de rayonnement international – par exemple dans les domaines de la réflexion sur le cinéma, la musique ou la littérature – *Accueil et Echanges* continuera de recommander, de préparer et de financer la participation active de personnalités compétentes, et qui disposent des capacités de communication requises, qu'il s'agisse de colloques, de symposiums ou de festivals dans le domaine de la culture, c'est-à-dire avant tout dans le domaine des arts et de la réflexion théorique qui les accompagne. Et cela aussi bien à l'initiative de Pro Helvetia elle-même que sur la recommandation de représentations diplomatiques ou à la demande des organisateurs.

	Budget 1998	2000	2001	2002	2003
	212 000	275 000	300 000	325 000	325 000

6.2.3

Exposés, ateliers, lectures

Dans ce domaine, la priorité est clairement donnée aux lectures, exposés, ateliers et autres manifestations d'artistes ou de spécialistes suisses à l'étranger, qu'il s'agisse d'événements isolés ou de tournées. Désormais, on encouragera également des projets liés à Internet, et susceptibles de stimuler de manière significative la création de contacts avec l'étranger.

Pro Helvetia veut cependant accentuer aussi son aide à des personnalités étrangères, dans la mesure où les prestations qu'elles proposent permettent d'enrichir les échanges et les contacts. Les manifestations qui réunissent des artistes, des écrivains, des spécialistes en sciences humaines du monde entier sont des contributions importantes à l'enrichissement culturel de notre pays, si elles se déroulent dans un contexte approprié. Ces nouvelles exigences rendent nécessaires des efforts supplémentaires de coordination, de transmissions et de contact.

	Budget 1998	2000	2001	2002	2003
	212 000	300 000	300 000	325 000	350 000

6.2.4

Echanges universitaires

La présence de professeurs, d'enseignants et de créateurs dans des universités étrangères doit être repensée et réorientée.

On mettra plus fortement l'accent sur des modèles d'aide flexibles, légers, interdisciplinaires autant que possible, organisés et financés en commun avec l'étranger. En outre, on visera à la diversification géographique (outre les Etats-Unis, davantage de programmes en Europe, en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient). Divers organes scientifiques suisses demeurent en outre nos partenaires et conseillers (le Fonds National Suisse pour la Recherche Scientifique, l'Office Central Universitaire Suisse, la Commission de Coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger, l'Office fédéral de l'Education et de la Science). D'entente avec eux, l'activité de Pro Helvetia dans ce domaine doit encourager des modèles d'aide qui présentent les caractéristiques fondamentales suivantes:

– ils garantissent une inscription dans la durée (les projets ne doivent pas seulement être ponctuels, mais susceptibles de développements);
– les projets se concentrent sur des thèmes qui touchent aux sciences humaines et aux sciences de la culture;
– ils favorisent les contacts, c'est-à-dire qu'ils sont bien intégrés dans les réseaux locaux de communication;
– les organisations partenaires et invitées sont disposées à participer à leur financement et à leur mise sur pied.

On préférera les solutions flexibles et dont le calendrier n'est pas trop rigide, afin de pouvoir entrer en matière sur des offres intéressantes de partenariat dans l'enseignement et la recherche. A cet égard on peut citer le modèle du Centre suisse de documentation et de recherche, l'Université des langues étrangères de Pékin dont le fonctionnement et les activités sont assurés en commun avec la Conférences des recteurs de Suisse (CRS), permettant ainsi des projets d'échanges dans les deux directions.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
175 000	250 000	275 000	300 000	325 000

Nouvelles exigences, nouveaux projets

Pour que ce service, au-delà de la pure administration de projets toujours plus nombreux, puisse se vouer dans une mesure renforcée et convenable à la nécessaire création de contacts et de relations entre les personnes, à l'évaluation et au suivi des projets, de même qu'aux tâches de fond, toujours plus exigeantes, des moyens financiers plus importants, ainsi qu'une augmentation du personnel sont nécessaires. *Accueil et Echanges* souhaite à l'avenir rendre plus palpable son activité de médiation, et faire que ses projets à l'étranger gagnent en visibilité. A cette fin, le développement de pages Internet constamment actualisées lui paraît constituer une aide précieuse pour l'échange international d'informations.

6.3 Echanges culturels Sud-Nord

6.3.1

Encouragement à la compréhension des cultures de l'hémisphère Sud

Echanges culturels Sud-Nord a été mis sur pied au milieu des années 80. On s'est fondé sur cette constatation que dans un domaine dont les bases sont mal assurées, il est besoin d'une politique spécifique d'encouragement à la culture. Une des tâches prioritaires est ici d'aider à une meilleure compréhension des contributions culturelles de la moitié sud du globe, dans les domaines de la musique, du cinéma, de la littérature, du théâtre, de la danse ou des arts visuels. Pour atteindre un tel but, Pro Helvetia s'engage dans une activité de médiation et de conseil, mais également, autant que possible, dans la réalisation de projets originaux. A cet égard, on veille à obtenir une coordination particulièrement étroite avec les organisations partenaires.

6.3.2

Critères d'aide

Outre la qualité artistique, condition première, des critères particuliers interviennent dans l'encouragement aux projets Sud-Nord.

On soutiendra de manière plus active les manifestations

- qui permettent un échange direct et des rencontres personnelles avec les artistes et les intellectuels des pays du Sud
- qui ont pour but une collaboration durable, sous forme de partenariat, entre les participants du Sud et du Nord
- qui relayent la culture du Sud également dans les petites villes et les régions rurales, moins blasées, de notre pays
- qui dans leurs programmes ne traitent pas la culture du Sud comme un à-côté, mais la perçoivent comme une expression artistique originale.

Au-delà de son soutien à des demandes ponctuelles, Pro Helvetia, dans le domaine des échanges culturels Sud-Nord, veut développer la collaboration avec des animateurs, des organisateurs et des institutions expérimentés, à l'intérieur du pays comme à l'étranger.

6.3.3

Priorité dans l'activité à l'étranger

La Fondation, aujourd'hui comme hier, estime que la première priorité consiste à accentuer son soutien aux entreprises qui visent à établir et développer les relations culturelles avec les pays de l'hémisphère Sud: c'est la tâche qui lui a été confiée par le message du Conseil fédéral en 1991, et par celui de 1995. Afin de répondre de manière adéquate à des besoins sans cesse croissants dans le domaine du conseil et de la médiation, afin de remplir, dans ce secteur particulièrement important, des tâches de coordination, les moyens financiers doivent ici être augmentés de manière significative.

6.3.4

Nouvelles exigences et priorités géographiques

Le bureau de liaison récemment ouvert au Cap permettra de stimuler les contacts avec le monde de la culture en train de prendre forme en

Afrique du Sud. A cette fin, des moyens supplémentaires sont nécessaires. Le modèle est ici la permanence établie au Caire par Pro Helvetia, et qui a jeté un pont, avec grand succès, entre les créateurs suisses et le monde arabe. Les priorités géographiques résultent de la présence de Pro Helvetia dans ces deux endroits, mais sont également liées à la présence de personnes de confiance, collaborateurs indépendants de la Fondation, et qui peuvent être engagés dans divers projets (p. ex. en Bolivie, en Inde ou au Sénégal).

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
430 000	800 000	900 000	900 000	1 000 000

6.4 Echanges internationaux dans le domaine de la culture populaire

Culture populaire

Si dans tous les domaines artistiques de la culture populaire les requêtes et les projets doivent être pris davantage en considération – si l'on soutient des projets qui ouvrent à de larges couches de la population l'accès à la culture ainsi qu'à des activités autonomes – il sera particulièrement fructueux de soutenir également à l'étranger les projets qui respectent ces principes. Cela vaut en particulier pour les domaines *Accueil et Echanges* (échanges de personnes entre la Suisse et l'étranger) et *Echanges culturels Sud-Nord*: la collaboration avec des partenaires des pays du Sud (dans lesquels la majeure partie de la société ne fait pas de différence entre «art» et «artisanat») ouvre pour diverses formes d'expression de la culture populaire suisse des perspectives prometteuses, et peu exploitées jusqu'à présent.

Budget 1998		2000	2001	2002	2003
		200 000	200 000	200 000	200 000
Total ch. 6	4 552 000	**6 450 000**	**7 000 000**	**7 500 000**	**8 050 000**

7 Antennes en Europe centrale et orientale

Poursuite de l'activité des antennes jusqu'à présent financées par le DFAE en Europe centrale et orientale

Pour les années 1999–2001, le DFAE a renouvelé son mandat à Pro Helvetia pour les échanges culturels avec l'Europe centrale et orientale. L'instance mandataire et responsable est à nouveau la Direction de la collaboration au développement, de l'aide humanitaire et de la collaboration technique avec l'Europe centrale et orientale (DDACE). Les activités sont cependant déplacées de l'Europe centrale à l'Europe du Sud (Roumanie, Bulgarie, Macédoine, Albanie) ainsi qu'à l'Ukraine.

Afin d'éviter la rupture de la collaboration culturelle avec les pays de Visegrad, et de ne pas se retirer abruptement après un travail qui s'est bâti progressivement dans ces régions depuis huit ans, Pro Helvetia est

prête à prendre en charge la poursuite des relations culturelles avec l'Europe centrale et orientale, et à couvrir sur son crédit quadriennal ordinaire (2000–2003) les dépenses correspondantes. A cette fin, des moyens complémentaires lui sont nécessaires.

Le crédit spécial du DFAE pour l'Europe de l'Est ne finance les quatre antennes actuelles, dans l'espace de Visegrad, que jusqu'à fin 1999. Pro Helvetia est disposée à reprendre trois d'entre elles en charge, à titre de permanences de la Fondation à l'étranger. Les infrastructures de ces antennes, qui seront dorénavant des «lieux de contacts» ou des «bureaux régionaux», seront redimensionnées, et adaptées au changement de profil de leurs activités. En revanche, la quatrième antenne – vraisemblablement celle de Bratislava – doit être fermée pour des raisons d'économie. Dans tous les cas, Pro Helvetia doit se réserver d'expérimenter, selon les moyens financiers à sa disposition, d'autres formes de présence et de représentation dans les pays d'Europe centrale, et, selon les demandes, d'engager ses moyens de manière différente.

Pour des raisons d'économie, les antennes actuellement existantes seront redimensionnées; à l'avenir, elles fonctionneront comme lieux de contacts sans bibliothèques ou centres de documentation. Outre le redimensionnement, les économies seront réalisées grâce au fait qu'à long terme les antennes seront dirigées par des collaborateurs locaux. Les prestations de service auxquelles il faudra renoncer seront compensées, dans la mesure du possible, par le développement d'un réseau de contacts via Internet.

A la différence de la pratique en vigueur durant le mandat du DFAE, les projets d'échanges avec la Suisse seront prioritaires à l'avenir. Les moyens dont les directeurs d'antenne disposent pour des projets locaux devront donc être réduits en conséquence. Afin de ne pas mettre en péril le travail accompli jusque-là, des projets locaux seront poursuivis de cas en cas, même s'ils n'ont pas de rapport immédiat avec la Suisse (soutien direct à des créateurs du pays).

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
(1998 DFAE)	1 306 000	1 306 000	1 306 000	1 306 000
Total ch. 7	**1 306 000**	**1 306 000**	**1 306 000**	**1 306 000**

8 Communication/Service du cinéma

8.1 Communication

Evaluation de l'activité antérieure
(«qu'est-ce qui a fait ou n'a pas fait ses preuves?»)

Le service *Communication* met sur pied les moyens qui permettent d'être informé sur la vie culturelle de la Suisse. La production d'information imprimée (brochures, périodique *Passages*, feuilles sur

les compositeurs, prospectus) correspond à celle d'une assez grande maison d'édition. Les éditions de la NZZ, très réputées, se sont exprimées par écrit de manière fort positive sur le contenu et la présentation des brochures. Et la demande, à l'intérieur du pays, a fortement augmenté en peu de temps.

En outre, le service informe sur les activités de la Fondation. En plus de la conférence de presse annuelle, il organise des rencontres avec les médias dans les différentes régions linguistiques, à propos des diverses activités qu'y mènent les groupes de travail de Pro Helvetia. Ces rencontres, qui concernaient les *Cahiers d'artistes*, les aides à la création littéraire ou les commandes de composition, ont en général reçu un très bon écho. Seule une conférence de presse annuelle à Fribourg ne parvint pas à éveiller dans les médias un intérêt suffisant, parce que leurs représentants, issus des grands centres, ne voulurent pas se rendre dans cette ville bilingue.

Les brochures de Pro Helvetia reçoivent un très bon accueil à l'étranger. Elles mettent en lumière divers aspects de la vie culturelle en Suisse. Seules les brochures en langue italienne ne sont pas parvenues à trouver beaucoup de lecteurs, ni en Suisse italienne ni en Italie.

Le dialogue direct et la diffusion directe de l'information ont permis, l'expérience le prouve, d'excellents contacts avec les personnes intéressées par la Suisse ou par les activités de la Fondation. C'est ainsi que durant le congrès des professeurs de langue à Amsterdam, à la Foire du livre de Francfort, à la Fiera d'arte de Bologne et au Salon du livre et de la presse à Genève, le Secrétariat de la Fondation, qui disposait de son propre stand, put donner et distribuer directement l'information.

Le bureau d'information culturelle et le service de documentation se trouve par moments submergé par les demandes en provenance de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale, ainsi que de la zone nord-africaine, et ses capacités se révèlent parfois insuffisantes.

On n'est pas encore parvenu, sur Internet, à coupler un calendrier électronique des manifestations avec l'administration interne des requêtes.

Buts, critères, types de projets
(«quelles mesures, en vue de quels buts?»)

8.1.1

Information sur l'activité de Pro Helvetia

Grâce à des communiqués de presse, des rapports diffusés sur Internet et dans les agences, grâce également à un rapport annuel détaillé, diffusé auprès des médias et distribué dans les stands d'exposition, sans compter un riche calendrier de ses manifestations, Pro Helvetia donne régulièrement des informations sur ses activités en Suisse et à l'étranger.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
175 000	210 000	250 000	250 000	250 000

8.1.2

Thèmes traités dans une perspective englobant l'ensemble de la Suisse: brochures

Le peu de maisons d'édition suisses qui subsistent encore travaillent généralement dans telle région linguistique déterminée. Pro Helvetia se fait une spécialité de la Suisse perçue comme un ensemble. Un signe distinctif de ses brochures comme de son périodique *Passages* est que les thèmes culturels y sont traités du point de vue de la Suisse entière. Cela signifie que toutes les manifestations ou prestations culturelles de toutes les régions linguistiques y sont prises en compte.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
275 000	400 000	400 000	400 000	400 000

8.1.3

Périodique Passages

A l'avenir, les articles de la revue bisannuelle *Passages*, publiée dans trois langues différentes, seront également accessibles sur Internet.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
240 000	260 000	260 000	260 000	260 000

8.1.4

Abonnements à des journaux et périodiques

En augmentant le nombre d'abonnements à des journaux et périodiques de Suisse dans le monde entier, on donne aux institutions culturelles et à leurs collaborateurs la possibilité de s'informer de façon continue sur la vie culturelle en Suisse.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
32 000	32 000	32 000	32 000	32 000

8.1.5

Développement des bulletins d'information sur les artistes suisses

Outre les bulletins d'information sur les compositeurs, et la nouvelle série consacrée aux cinéastes de la Suisse, la série vouée aux écrivains suisses présentera la littérature de notre pays aux lecteurs étrangers, en diverses langues, avec des extraits traduits. Les trois séries de bulletins d'information peuvent aussi servir d'affichettes pour des manifestations d'artistes suisses à l'étranger.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
45 000	125 000	125 000	125 000	125 000

8.1.6

Série d'entretiens sur des thèmes culturels

Au cours d'une nouvelle série de manifestations, les thèmes culturels seront empoignés dans une perspective globalement suisse. Des entretiens sur la création théâtrale, sur l'architecture contemporaine, sur le monde de la danse ou sur la situation de la littérature devraient être mis sur pied, et jouer le rôle de forums pour les personnes intéressées.

8.1.7

Rapports écrits par les créateurs

La publication nouvellement conçue *Projekte-projets* mettra en évidence, au travers de rapports écrits par des créateurs, la façon dont l'art suisse est transmis à l'étranger. Cette publication devrait également permettre aux artistes de se faire mieux comprendre, tandis que la Fondation y accomplit un travail de relations publiques.

8.1.8

Diffusion d'informations par Internet

Un calendrier électronique des manifestations doit permettre, par le canal d'Internet, de donner accès à toutes les manifestations de la culture suisse dans le monde (avec les noms et les indications de lieu et de temps). Cette mesure prend en compte l'importance croissante, dans le monde entier, de l'accès électronique aux informations. En même temps, grâce au lien du site de Pro Helvetia avec le moteur de recherche électronique «culturelinks», on offre la possibilité d'accéder plus aisément aux données de l'ensemble du paysage culturel suisse. Parallèlement, la Fondation développe sa propre offre d'information.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
30 000	90 000	90 000	90 000	90 000

8.1.9

La diffusion des publications originales de Pro Helvetia permet de les distribuer partout dans le monde; et c'est une condition pour le développement de son programme éditorial.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
55 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Total ch. 8.1 852 000	**1 217 000**	**1 257 000**	**1 257 000**	**1 257 000**

8.2 Service du cinéma

Evaluation de l'activité antérieure
(«qu'est-ce qui a fait ou n'a pas fait ses preuves?»)

Contribution à l'image de la Suisse à l'étranger

La Suisse, du point de vue du volume, est un petit pays de cinéma. Elle n'a pas d'industrie cinématographique; mais elle réalise des œuvres dont le niveau artistique et la qualité de contenu sont élevés. Les connaisseurs et les organisateurs de programmes culturels à l'étranger les apprécient vivement.

Le Service du cinéma, qui organise à l'étranger une quarantaine de manifestations par année, avec environ 300 films, peut à peine aujourd'hui répondre à la forte demande de films suisses. Ces films sont présentés dans les pays européens, en particulier dans les pays limitrophes de la Suisse. Mais des représentations sont mises sur pied également au-delà, dans le cadre de nos projets, et bénéficient d'une bonne fréquentation. Dans les pays limitrophes les programmes qui présentent un panorama couvrant la production suisse de plusieurs années rencontrent des problèmes, du fait que l'étiquette «films suisses» ne suffit plus à elle seule à attirer le public. Ce qui est plutôt souhaité, ce sont des présentations thématiques, ou alors, par exemple, des films proposés en accompagnement d'une exposition.

Echo positif au projet «Switzerland and World War II»

Les expériences positives et l'écho réjouissant de «Switzerland and World War II», projet réalisé en 1997 aux USA, où une douzaine de films suisses des années 1946–1997 ont été montrés et commentés par divers historiens et cinéastes qui les accompagnaient, à Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, New-York et Washington, témoigne à quel point le désir de rencontre et d'échange est présent.

A côté des programmes qui, à l'avenir, devront être conçus davantage dans une perspective thématique, il nous faut aussi constituer des ensembles qui présentent le film en tant qu'art, à savoir des séries qui aient pour sujet le son, la lumière, la caméra, etc. A l'avenir, il faudra veiller plus attentivement à penser des programmes qui soient taillés à la mesure des pays hôtes.

Délimitation des tâches
(«ce que nous ne faisons pas, et pourquoi»)

Coopération dans le travail à l'étranger

En septembre 1998, la Section du cinéma de l'OFC et Pro Helvetia se sont ensemble donné pour tâche d'élaborer un concept définissant la future collaboration des institutions qui, à l'étranger, sont au service du cinéma suisse. On cherche ainsi à intensifier, grâce à une conception commune, la coopération de ces institutions.

Buts, critères, types de projets
(«quelles mesures, en vue de quels buts?»)

8.2.1

Entretenir les échanges entre les régions linguistiques

A l'intérieur de notre pays, le Service du cinéma soutient des programmes qui cultivent et encouragent les échanges entre les régions linguistiques. Pro Helvetia fournit des aides financières aux programmes qui présentent dans les quatre régions linguistiques des films issus de l'une d'entre elles, et, à la demande, met ses copies à disposition.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
50 000	50 000	50 000	50 000	50 000

8.2.2

Programmes de films avec accompagnement, pour l'étranger

Le Service du cinéma montre à l'étranger, en collaboration avec des partenaires non commerciaux comme les cinémathèques, les cinémas communaux, les instituts culturels, les ciné-clubs, les universités, etc., des programmes de films suisses, dans un esprit d'échanges culturels bilatéraux. Ces manifestations sont enrichies par la présence de cinéastes ou de spécialistes du septième art, qui expliquent les films au public, et lui donnent une idée de la création cinématographique suisse. La conception des programmes se réalise en collaboration avec les partenaires concernés.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
805 000	800 000	800 000	800 000	800 000

Nouveaux champs d'activité

8.2.3

Médiation et promotion du film suisse à l'intérieur du pays

Le Service du cinéma de Pro Helvetia projette, conçoit, organise et/ou soutient des manifestations à but culturel comportant des films suisses, afin de renouveler la connaissance du cinéma suisse à l'intérieur de notre pays. Si l'on fait un travail de médiateur pour les films suisses, il nous paraît paradoxal de le faire moins en Suisse qu'à l'étranger. Celui qui ne peut pas se rendre aux festivals de Locarno, de Soleure ou de Genève a toujours plus rarement l'occasion, aujourd'hui, de découvrir des films suisses. C'est ainsi que le public suisse sous-estime le cinéma de son pays, tout simplement parce qu'il ne le connaît pas.

Afin de multiplier les lieux où le public suisse puisse approcher son cinéma, Pro Helvetia veut explorer de nouvelles voies à l'intérieur du pays, élargissant ainsi son travail de transmission. Il s'agit non seulement de relier les unes aux autres les différentes régions linguistiques, mais de travailler à l'intérieur même d'une région donnée, si possible en collaboration avec les ciné-clubs de la place, ou avec des organisations comme Cinélibre.

On pourrait proposer des ensembles de films consacrés à des thèmes actuels. C'est ainsi que *Switzerland and World War II* pourrait également circuler en Suisse. On pourrait aussi concevoir des programmes dont les thèmes seraient par exemple «la Suisse multiculturelle, une légende?», ou «la politique d'asile à l'égard des réfugiés». Mais également des séries qui, à la manière de ce que nous faisons à l'étranger, proposeraient et présenteraient le cinéma en tant qu'art. Ou encore des rétrospectives de cinéastes oubliés ou peu connus, sans négliger d'autres séries consacrées aux cinéastes suisses de renommée internationale.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
	200 000	200 000	200 000	200 000

8.2.4

Présentation en Suisse de programmes de cinéma étranger qui répondent à une nécessité culturelle

Dans un certain nombre de domaines, Pro Helvetia pratique déjà, avec l'étranger, l'échange culturel bilatéral. Dans le domaine du cinéma, cela devrait se réaliser aussi, en coopération avec les ciné-clubs (qui sont plus de 70) et leur organisation faîtière, Cinélibre; en accord, également, avec la Section du cinéma de l'OFC.

A titre de réciprocité, des programmes cinématographiques intéressants ou répondant à une nécessité, venus de l'étranger, peuvent être ainsi présentés au public de notre pays.

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
	150 000	150 000	150 000	150 000
Total ch. 8.2 855 000	**1 200 000**	**1 200 000**	**1 200 000**	**1 200 000**

9 Activités interdisciplinaires

Projets et initiatives à caractère interdisciplinaire, importants sur le plan de la politique culturelle

Pour les projets importants sur le plan de la politique culturelle, et qui sont interdisciplinaires, Pro Helvetia dispose d'un budget spécifique. Le comité directeur, lorsque plus d'un groupe de travail en fait le demande, fournit alors les contributions correspondantes.

Parmi ces projets et activités à caractère interdisciplinaire, qui sont importants pour la politique de la Fondation, et qui sont financés par cette sorte de *pool*, on peut mentionner par exemple la série de publications *Cahiers d'artistes* (cf. 1.4); le programme culturel organisé dans le cadre de l'invitation de la Suisse à la Foire du livre de Francfort; Catur Yuga, le projet d'échanges, aux multiples facettes, avec l'Asie du Sud-Est (1997–1998); ou la série de films *Switzerland and World War II* (cf. 8.2).

De même, les invitations à des artistes suisses, faites dans le cadre des capitales européennes de la culture, sont financées avec les fonds du pool.

A quel point de tels «investissements» sont importants pour l'image de la Suisse à l'étranger, c'est ce que montre le chapitre introductif: «Encourager la culture dans un monde en mutation rapide». Ce n'est que par une coopération active et par des échanges continuels avec l'étranger que la culture peut jouer son rôle de moteur du développement social à l'intérieur même du pays, et combattre efficacement l'isolement politique.

Pour les années 2000–2001, des moyens budgétaires plus importants sont engagés: Pro Helvetia escompte que dans la perspective

d'Expo.01, et en relation avec cette manifestation, les projets et les activités seront en plus grand nombre, pour lesquels la Fondation devra jouer son rôle (le cas échéant, en tant que partenaire d'autres institutions).

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
2 675 000	3 500 000	3 500 000	3 000 000	3 000 000

10 Frais généraux: production et administration

Les frais généraux de production rendent possible l'activité culturelle

Parmi les dépenses qui ne sont pas immédiatement affectées à des projets culturels de tiers, Pro Helvetia distingue entre les *frais généraux de production* et les *frais généraux d'administration*. Relèvent de la production toutes les dépenses dont résultent directement ou indirectement des activités ou des productions culturelles. On entend par «directs», par exemple, les frais du personnel engagé pour les projets culturels de la Fondation (cf. les manifestations organisées par le Service du cinéma à l'étranger, ou les projets du service *Initiatives*).

Le terme «indirect» se rapporte aux dépenses occasionnées par les spécialistes qui contribuent par leurs conseils ou leurs avis à la réalisation de projets culturels, y compris les frais liés à l'activité d'expertise des membres du Conseil de Fondation.

Les *frais généraux d'administration* comprennent en particulier les frais en personnel qui ne sont pas liés à des projets, et les coûts d'infrastructure pour le secrétariat (Zurich et Genève).

Les frais d'administration proprement dite représentent aujourd'hui environ 5 % du budget total

Ces coûts d'administration proprement dite (frais administratifs généraux), qui se montent à 1,5 million de francs à peine, représentent aujourd'hui environ 5 % du budget de la Fondation.

Le tableau ci-dessous comporte les budgets relatifs à chacun des postes principaux. Les chiffres se rapportent au budget 1998.

	Production	Administration	Total
Conseil de Fondation (activité d'expertise, jetons de présence, frais de transport)	490 000	10 000	**500 000**
Frais de personnel (salaires, prestations sociales, perfectionnement, frais de transport)	4 601 000	1 179 000	**5 780 000**
Biens immeubles (loyers, nettoyage, chauffage, entretien)	432 000	73 000	**505 000**
Bureaux (installations, matériel) (y compris les assurances)	107 900	26 100	**134 000**
Communication (photocopieuses, informatique, télécommunications)	575 000	129 000	**704 000**

Frais administratifs divers	230 000	56 000	**286 000**
Casa Pantrovà (salaire de la logeuse, entretien, etc.)	71 000	0	**71 000**
Total 1998	**6 506 900**	**1 473 100**	**7 980 000**

Budget 1998	2000	2001	2002	2003
7 980 000	8 700 000	8 780 000	8 860 000	8 940 000

Ces dernières années, Pro Helvetia a assumé de nouvelles tâches (cf. p. ex. ses nouvelles permanences à l'étranger), et devra le faire encore à l'avenir. Ce fait a notamment pour conséquence une légère augmentation des frais généraux (augmentation moyenne pour les années 2000–2003: 10,5 %): une somme clairement inférieure, proportionnellement, à l'augmentation envisagée pour l'ensemble du budget. Indépendamment des nouvelles tâches évoquées, et qui sont exigeantes en personnel, il ne serait de toute manière pas sérieux, si l'ensemble des moyens se voit augmenté, de pronostiquer des frais généraux sans changement.

Budget résumé

	Budget 1998	2000	2001	2002	2003	Total 2000–2003
1 Arts visuels	2 183 000	2 910 000	3 250 000	3 540 000	3 900 000	**13 600 000**
2 Musique	2 400 000	3 460 000	3 490 000	3 550 000	3 740 000	**14 240 000**
3 Littérature et sciences humaines	2 946 000	3 830 000	3 880 000	3 930 000	3 930 000	**15 570 000**
4 Théâtre/danse	3 556 000	4 959 000	4 959 000	4 959 000	4 959 000	**19 836 000**
5 Animation culturelle, culture populaire	1 272 000	1 990 000	1 980 000	1 910 000	1 980 000	**7 860 000**
6 Réseaux – Echanges culturels internationaux	4 552 000	6 450 000	7 000 000	7 500 000	8 050 000	**29 000 000**
7 Antennes en Europe centrale et orientale	*(crédit DFAE)*	1 306 000	1 306 000	1 306 000	1 306 000	**5 224 000**
8 Communication, service du cinéma	1 707 000	2 417 000	2 457 000	2 457 000	2 457 000	**9 788 000**
9 Activités interdisciplinaires (pool)	2 675 000	3 500 000	3 500 000	3 000 000	3 000 000	**13 000 000**
10 Frais généraux, production et administration	7 980 000	8 700 000	8 780 000	8 860 000	8 940 000	**35 280 000**
Total général	**29 271 000**	**39 522 000**	**40 602 000**	**41 012 000**	**42 262 000**	**163 398 000**

Pro Helvetia ne devrait-elle pas . . .?

Réponses à des questions souvent posées

Pro Helvetia contrôle-t-elle le bon usage de l'argent public qu'elle engage?

Evaluer la réussite d'un projet

Pro Helvetia accorde la plus grande importance à une évaluation très complète des demandes de contributions qu'on lui présente. Les critères définis dans chacun des groupes de travail, touchant la qualité, le professionnalisme, la pertinence sociale, le caractère innovateur et la valeur à long terme, sont au fondement de cette forme d'évaluation des projets. En collaboration avec la Conférence des responsables cantonaux et municipaux de la culture, Pro Helvetia a élaboré un «Guide pour l'évaluation des projets culturels».

L'évaluation, après coup, des résultats d'un projet réalisé, n'est pas encore la règle aujourd'hui. Cependant, Pro Helvetia a reconnu que cette forme d'évaluation subséquente faisait partie de ses tâches. Elle a fait les premiers pas dans l'élaboration d'un concept qui permette une évaluation systématique de la réussite des projets. Il s'agit d'atteindre un double but: d'une part, contrôler l'efficacité – dans le sens de l'efficience et de la concrétisation – des moyens engagés par Pro Helvetia, et vérifier que ses buts généraux d'encouragement à la culture sont atteints. D'autre part, le fruit de cette évaluation, que les responsables des projets reçoivent en retour, favorise un processus d'apprentissage et de développement, dans les différents domaines et sur les différents thèmes de l'encouragement à la culture (projets mieux adaptés à leurs buts, amélioration du management et des effets à long terme; soutien à la création de réseaux et prestations de transfert).

Pro Helvetia ne devrait-elle pas définir quelques priorités claires, plutôt que de distribuer à tous vents d'innombrables petites contributions?

Priorités contre «arrosoir»

Pro Helvetia ne pratique pas une politique de l'arrosoir. La question posée procède d'une mise en opposition qui n'est pas correcte. Le petit exemple que voici suffit à l'illustrer: la contribution à la traduction d'une publication isolée ne peut guère passer pour une priorité. Pourtant, s'il s'agit d'une œuvre importante, dont la traduction va trouver un large lectorat, et dont les effets seront par conséquent durables, on réalise par là davantage qu'en accordant une contribution massive à telle entreprise qui ne serait qu'un feu de paille.

D'importants postes budgétaires de nature institutionnelle peuvent être considérés comme des priorités. Ainsi, par exemple, l'initiative de Pro Helvetia qu'est Culture*mobile*, ou les centres culturels à Paris et Milan, mais aussi des établissements pourvus de moyens plus modestes, comme les antennes du Caire et du Cap.

Une priorité peut aussi consister à aider plusieurs fois, durant la même année, des artistes ou des organisateurs de grande qualité, ou à les soutenir durant plusieurs années – la contribution unique, si on la

considère ponctuellement, apparaît alors à tort comme un mince filet d'eau sorti de l'arrosoir. Parallèlement, Pro Helvetia continue cependant de répondre de façon positive à de nombreuses demandes isolées. Car même une petite contribution de la Fondation vaut comme label de qualité, et permet à celles et ceux qui demandent de l'aide d'accéder à de nombreuses autres sources de financement. Pour les projets à l'étranger, grâce au cours du change, ou, en d'autres termes, au bas niveau des coûts locaux, même une petite contribution en francs suisses peut avoir une grande efficacité.

Pro Helvetia ne devrait-elle pas restreindre son Conseil de Fondation, réduire le nombre de ses collaborateurs aux sièges de Zurich et de Genève, afin de mettre moins d'argent dans l'administration, et davantage dans l'aide à la culture?

«Bureaucratie»

Pro Helvetia distribue de l'argent public. Pour obtenir l'assurance qu'elle soutient des projets de qualité, elle s'adresse à des experts, dont les connaissances spécialisées garantissent, à ses moyens limités, un engagement optimal. Le nombre des spécialités concernées s'est accru, comme dans tous les domaines de la vie. Et ces spécialités sont devenues plus complexes. C'est ainsi qu'auparavant on se contentait de distinguer entre musique sérieuse et musique légère. Maintenant, il faut au moins distinguer entre musique classique, jazz, improvisation, rock, pop, chanson et musique populaire. D'ores et déjà, l'on ne peut plus guère garantir le principe qui serait souhaitable, à savoir de disposer, pour juger d'un projet dans chacun de ces domaines, de plusieurs spécialistes.

Le nombre des requêtes traitées par Pro Helvetia s'est très fortement accru durant ces dernières années: en cinq ans seulement, il a progressé de 60 %. De 2000 demandes en 1991, on a passé à 3166 en 1997. L'effectif du personnel, durant cette même période, a à peine augmenté de 10 % environ, alors que, outre l'accroissement du nombre des requêtes, de nouveaux domaines d'activité sont apparus (il suffit de songer aux antennes à l'étranger).

La contribution financière n'est qu'une des formes de l'encouragement que Pro Helvetia dispense à la culture. Le soutien que souhaitent les artistes ou les organisateurs de manifestations prend également, et de plus en plus souvent, la forme de conseils ou de médiations. De telles tâches requièrent un intense engagement en personnel. Elles nécessitent de grandes capacités individuelles et un grand savoir-faire.

Les instituts culturels étrangers comparables à Pro Helvetia, comme le Goethe-Institut ou l'Alliance française, montrent des dépenses en personnel proportionnellement beaucoup plus importantes. Ces instituts sont toujours impressionnés par la modestie des dépenses de Pro Helvetia dans ce domaine.

Quant à la proportion des dépenses administratives par rapport à l'encouragement à la culture, il faut observer que Pro Helvetia, qui consacre environ 5 % de ses moyens disponibles à ses frais d'administration au sens étroit du terme (selon l'agence fiduciaire Price

Waterhouse) est en fort bonne posture si on la compare à d'autres institutions. De son côté, la délégation des finances du Parlement, dans son rapport d'activité 1994/1995, après observation des dépenses consenties pour le Conseil de Fondation, a constaté que «les coûts annuels, grâce à ce système de milice . . .» étaient «inférieurs aux estimations de la Confédération pour les experts extérieurs».

Etant donné la position isolée de la Suisse en Europe et dans le monde, Pro Helvetia ne devrait-elle pas avant tout

a) concentrer ses forces sur les relations avec l'étranger?

b) renforcer la culture du pays, son identité, donc son indépendance et sa force de résistance?

Relations entre le travail à l'intérieur et à l'extérieur

La loi fédérale de 1965 confie une double tâche à Pro Helvetia: encourager la culture du pays et travailler aux relations culturelles avec l'étranger. Et c'est pour une bonne raison: l'un ne va pas sans l'autre; l'un fait fructifier l'autre, de mille manières. Quand Pro Helvetia soutient une tournée de l'Orchestre de Chambre de Lausanne en Amérique du Sud, il se trouve que pour cette occasion, une nouvelle œuvre suisse (de Jarrell) a été composée: on peut bien dire alors que l'encouragement à ce qui se fait à l'intérieur de notre pays, à la créativité, est étroitement associé à l'activité à l'étranger.

Les parts du budget que Pro Helvetia consacre respectivement à ses activités à l'étranger et en Suisse se montent depuis longtemps à un bon 60 % pour la première, à un petit 40 % pour la seconde. Cependant, ce constat statistique ne dit pas grand-chose de la réalité: précisément parce que ces deux dimensions de l'activité de la Fondation ne peuvent finalement guère être séparées. L'échange culturel avec l'étranger commence et finit en Suisse. Le fait de cultiver et de réfléchir sa propre identité est une condition préalable à l'échange culturel. Un pays qui ne se met pas en relations vivantes avec les cultures étrangères ne peut pas se développer lui-même.

En outre, le travail pour l'étranger ne se déroule pas à l'étranger seulement. La façon dont une communauté traite les étrangers à l'intérieur du pays donne largement la mesure de son ouverture aux autres cultures. Et la vie culturelle suisse reçoit des impulsions importantes des projets interculturels qui voient le jour sur notre sol, et auxquels des étrangers sont associés.

Pro Helvetia a été conçue pour répondre aux besoins des acteurs culturels intéressés, en leur apportant des contributions qui rendent possible la réalisation de leurs projets. Pro Helvetia ne doit donc pas développer d'initiatives propres.

Réponse aux requêtes versus initiatives propres

La première partie de cette proposition est juste, la seconde ne l'est pas. Ce n'était ni la volonté des fondateurs, ni celle du législateur de 1965, que Pro Helvetia n'agisse qu'en réaction à des demandes extérieures. Dans une situation de menace aiguë, au moment où éclatait la Deuxième Guerre mondiale, Pro Helvetia a été fondée pour devenir un instrument capable d'une action pleinement autonome, en vue de

renforcer activement l'identité suisse, donc sa capacité de défense. D'une manière à la fois ciblée et large, les valeurs spirituelles et les biens culturels devaient être protégés, les contacts entre les différentes régions culturelles du pays devaient être renforcés, et l'activité créatrice contemporaine devait être encouragée: le message du Conseil fédéral, en 1938, mentionnait explicitement l'écriture, le théâtre, le cinéma, la radio. Finalement, Pro Helvetia devait aborder l'étranger «avec méthode et constance», et chercher à «faire comprendre la singularité culturelle et politique de notre pays».

Toutes ces tâches, la Fondation devait y faire face en accueillant, pour les examiner, les suggestions venues aussi bien des institutions que des individus, mais également en élaborant ses propres suggestions, dont elle devait assurer elle-même la réalisation là où nulle autre instance n'était en mesure de le faire.

De ces principes, rien n'a changé jusqu'à aujourd'hui. Certes: entre le soutien à des tiers et les initiatives propres, les frontières sont mouvantes. S'agissant des requêtes, Pro Helvetia joue souvent un rôle de conseil, pour les programmes, la promotion, la création de contacts. Et ses initiatives propres, elle les développe en même temps qu'elle donne des impulsions et des idées à autrui, qu'elle conseille des projets ou les soutient financièrement; pour leur réalisation proprement dite, elle cherche des partenaires qui disposent du savoir-faire correspondant.

Si, en dépit de ces recouvrements et de ces frontières fluctuantes, on tente de distinguer, dans le budget, les montants destinés aux requêtes et ceux qui concernent les initiatives propres de la Fondation, on peut dire, approximativement, que les premiers représentent les deux tiers de ce budget, et les secondes un tiers.

Pourquoi la Fondation suisse pour la culture, en cette période de réduction des budgets publics, ne s'efforce-t-elle pas de trouver davantage de moyens privés?

Des moyens privés pour Pro Helvetia?

Pro Helvetia remplit une tâche fondée sur une base légale. Elle considère l'encouragement public à la culture comme un devoir d'Etat, qui ne saurait être «privatisé». Bien entendu, Pro Helvetia est consciente de l'importance et de la part de l'encouragement privé à la culture en Suisse. Elle coordonne son activité, autant que possible, avec celle des institutions privées, par exemple avec la Communauté suisse de travail des fondations culturelles (SAKS).

L'encouragement privé à la culture, néanmoins, n'est pas une alternative à son encouragement public, mais un complément. Seul un encouragement public à la culture, qui n'est asservi à aucun intérêt privé, peut garantir une aide décentralisée, et par conséquent une haute «densité culturelle».

Pro Helvetia considère en particulier que sa tâche consiste à encourager des formes d'expression nouvelles, inaccoutumées, et qui ne sont pas encore acceptées. Au rebours, souvent, des institutions privées, et en complément à l'activité des communes et des cantons, la Fondation

suisse pour la culture ne doit pas seulement encourager ce qui plaît. Elle doit veiller à ce qu'un art qui draine moins de public, et qui par conséquent n'est guère commercialisable, puisse également se développer. Et cela, elle ne le peut que si elle est indépendante financièrement; si les moyens dont elle dispose, donc, sont exclusivement publics.
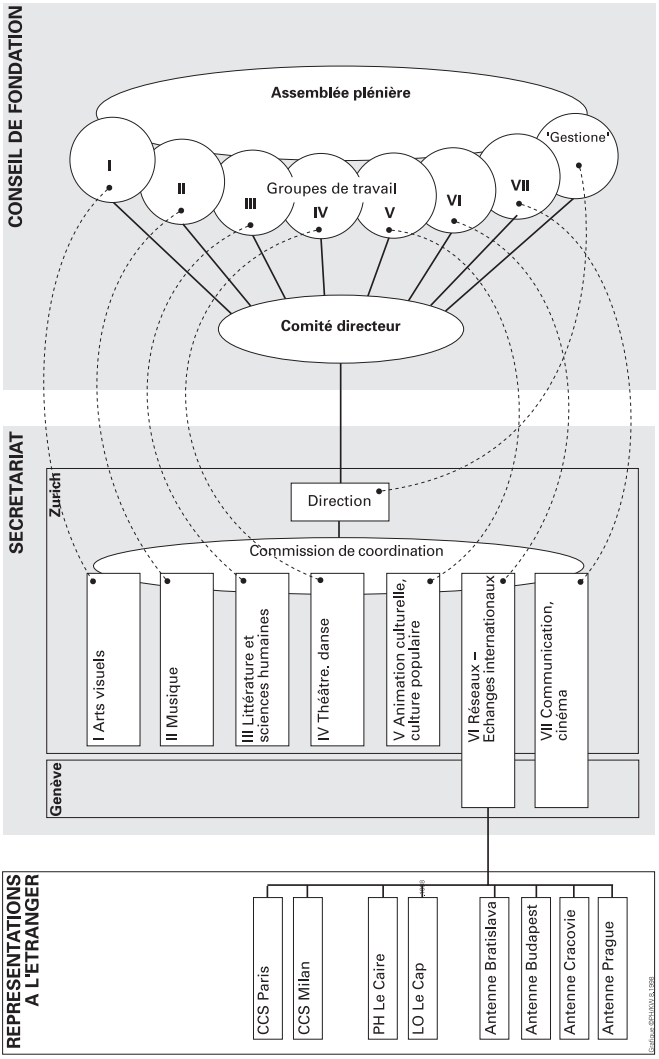
Le «Système Pro Helvetia»